

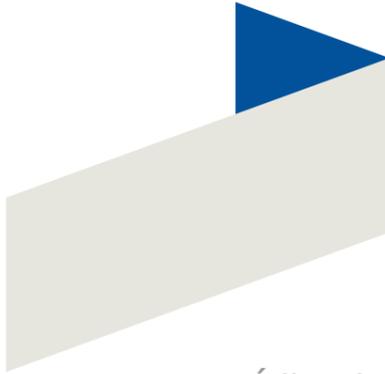
RAPPORT ANNUEL 2012



FONDATION



AGIR POUR L'INNOVATION SOCIALE



SOMMAIRE

Édito du président de la Fondation Macif	5
Les programmes accompagnés par la Fondation Macif en 2012	7
Agriculture, alimentation, consommation responsable	8
Biodiversité, énergies renouvelables, gestion des déchets	22
Habitat et logement	32
Lien social, lutte contre l'exclusion, santé	40
Mobilité et transports	50
Réseaux et implication internationale	56
Organisation et gouvernance	60
Les chargés de mission	62
Le conseil d'administration	63
La Fondation Macif et l'innovation sociale	64
Le secrétariat général	65
Index des structures soutenues par la Fondation Macif	66

ÉLÉMENTS CLÉS 2012

La Fondation Macif en chiffres :

157 représentants de sociétaires
et collaborateurs salariés
du groupe Macif impliqués

220 programmes
accompagnés
et financés

4 179 885 € de subventions
accordées

Depuis 1993 :

Plus de **3 000** projets aidés

Plus de **29 millions** d'euros
de subventions accordés

La Fondation Macif poursuit son engagement en faveur de l'innovation sociale

Depuis 2010, la Fondation Macif crée, développe, soutient et accompagne des initiatives relevant de l'innovation sociale, avec une attention particulière portée aux problématiques environnementales. Elle entend ainsi apporter des réponses novatrices aux grands enjeux sociétaux actuels et contribuer au mieux-vivre des personnes.

ÉDITO

Une année à trois temps !

Une lecture, peut-être pas totalement objective, de cette année 2012, la vingtième année de notre Fondation, me porte à privilégier trois temps forts.

Le premier est caractérisé par la nomination de Cathy Rouy, en juillet dernier, au poste de Secrétaire Générale de la Fondation. Elle cumule compétence et jeunesse, et incarne pour notre fondateur, le groupe Macif, la fidélité aux principes mutualistes certes, mais aussi une personnalité à vouloir s'inscrire dans une certaine continuité pour la Fondation, dans sa recherche d'une légitimité interne et externe, conférée par son autonomie par rapport au métier d'assureur.

L'assureur précisément, la Macif en l'occurrence, a marqué en cette année 2012 ce qui pour moi constitue le second temps fort. Ses dirigeants en effet, sous l'impulsion du Président du Groupe, Gérard Andreck, lequel a constitué un groupe de travail dédié, ont décidé du principe de prorogation de la Fondation pour un cinquième quinquennat qui débutera le 1^{er} janvier 2014. Statut juridique, objet social, gouvernance, dotation financière, périmètre d'intervention ont fait l'objet, sur la base des propositions du groupe de travail, de nombreux débats au sein des instances délibératives de la Macif. Cette décision honore tous les collaborateurs de la Fondation.

La troisième constituante de ce triptyque m'est particulièrement chère, puisqu'il s'agit de l'installation, dans le paysage social français—celui de la lutte contre la précarité—de l'Accorderie. Outre la confirmation de la réussite du lancement des deux premières à Paris 19^e et à Chambéry, l'année 2012 a été marquée par la manifestation croissante de l'intérêt porté à ce système d'échanges, de banque de temps, de monnaie sociale, tant par les médias, ou les collectivités locales, que les acteurs privés sur les territoires. Le destin de la Fondation Macif et celui de l'Accorderie vont donc poursuivre leur cheminement commun, même si demain le réseau des Accorderies s'autonomisera progressivement.

Ce vingtième exercice a été marqué de bien d'autres choses ! Je vous propose de les découvrir dans le présent rapport d'activités.

Alain Philippe
Président de la Fondation Macif





1.

Nos actions et programmes

Agriculture, alimentation, consommation responsable	p. 8
Biodiversité, énergies renouvelables, gestion des déchets	p. 22
Habitat et logement	p. 32
Lien social, lutte contre l'exclusion, santé	p. 40
Mobilité et transports	p. 50
Réseaux et implication internationale	p. 56

57

PROGRAMMES SOUTENUS

agriculture *urbaine*
agriculture *biologique*

circuits courts

épiceries **sociales et solidaires**

*réduction du gaspillage
alimentaire*

Agriculture,
alimentation,
consommation
responsable



ALIMENTATION AUTREMENT : ZOOM SUR LES LAURÉATS DU CONCOURS DE LA FONDATION MACIF

Fin 2011, la Fondation Macif lançait un concours destiné à récompenser des solutions innovantes en faveur d'une alimentation durable et responsable. En avril 2012, vingt lauréats régionaux ont été distingués dans toute la France dont trois au niveau national.

Les lauréats nationaux

CPIE Bassin de Thau

En distribuant auprès des habitants des communes du bassin son « Panier poissons coquillages » hebdomadaire, composé de produits de la mer issus de la lagune, le Centre permanent d'initiative à l'environnement (CPIE) du bassin de Thau, dans l'Hérault, a su mettre en place un circuit court de vente collective, dans un secteur peu concerné jusqu'alors. Une initiative qui associe le citoyen à la préservation de la biodiversité sur son territoire et fait découvrir et redécouvrir au plus grand nombre les produits des artisans de la mer.

SCIC Garro

Basée dans les Pyrénées-Atlantiques, la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Garro développe une ferme modèle de

production en maraîchage biologique et durable. Objectifs : développer l'agriculture biologique en Pays basque et la commercialisation, en circuit court, de légumes auprès de cantines scolaires, maisons de retraite, marchés et magasins de la région. L'activité de la ferme ne se limitera pas à la production, puisque sera aussi assurée sur place la formation de jeunes agriculteurs aux techniques de l'agriculture biologique.

Biopousses

L'association Biopousses, située dans la Manche, a créé une pépinière d'entreprises de maraîchers biologiques. Cette couveuse permettra de développer des circuits courts de production et de commercialisation afin de proposer des produits de qualité tout en préservant la biodiversité. La structuration de la filière biologique et l'amélioration de l'offre alimentaire bénéficieront, en premier lieu, aux élèves des établissements scolaires et à la restauration collective locale. Les cuisiniers seront accompagnés dans leur changement de pratiques, clé de la réussite de ce projet.



Bassin de Thau.

© Macif Provence Méditerranée



Hélène Ducarre de la SCIC Garro, Xavier Jacquet de Biopousses et Laura Lecolle du CPIE Bassin de Thau, lauréats nationaux du concours « L'Alimentation autrement »

© Mourad Chefaï/Macif

Pourquoi un concours sur l'alimentation ?

Entre scandales alimentaires et impacts environnementaux, la question de l'alimentation se retrouve, aujourd'hui, au cœur de nos choix de société. Consciente de ces enjeux, la Fondation Macif veut accompagner les partisans d'un « mieux manger », que ce soit par la relocalisation de productions agricoles respectueuses de la santé et de l'environnement ou le développement de circuits courts de distribution et de consommation. Le concours « L'Alimentation autrement » a ainsi récompensé des projets innovants, contribuant à un mieux-vivre et ancrés dans les territoires.

Agriculture, alimentation, consommation responsable

Les lauréats régionaux



© Macif Centre
La remise des prix dans la région Centre

1 PACTES
Création de lieux-tests en Bourgogne destinés aux porteurs de projets agricoles biologiques, développement de la restauration collective en produits locaux et de nouveaux circuits commerciaux pour favoriser la relocalisation des systèmes alimentaires.



© DR
Association Hêtre

2 SCOP CRESNA
Conception à Clermont-Ferrand d'un centre de ressources Consom'acteur ouvert à tous, afin de s'informer sur une alimentation équilibrée.

3 Association Hêtre
Développement d'un lien social entre producteurs locaux et consommateurs grâce à la création, à Sainte-Marie-aux-Mines, dans le Haut-Rhin, d'un restaurant traiteur bio recrutant des personnes en insertion.



© J.C. Moschetti
Association ECO

4 Association ECO
Développement du projet « Écosphère agriculture participative », dans plusieurs quartiers de la métropole nantaise (comprenant des jardins partagés, ateliers de jardinage et de cuisine) et promotion de modes alternatifs de production et de consommation pour introduire l'agriculture au cœur de la ville.



© R. Gaillard
Veille au grain

5 Association Veille au Grain
Dans l'Yonne, création d'un support pédagogique destiné aux enseignants des collèges pour initier les jeunes aux concepts d'alimentation responsable et de circuits courts.

6 Association Le Relais citoyen
Création à Sénart, dans l'Essonne, d'une plateforme téléphonique et Internet de commande de produits agricoles directement aux producteurs et de livraison en ville par les agriculteurs eux-mêmes.

7 Association BiodiverCity
Création de nouveaux jardins partagés dans les quartiers défavorisés de Tours avec le développement d'une apiculture urbaine et d'animations pédagogiques pour rendre accessible, au plus grand nombre, la production et la consommation de produits locaux.



© Associations Biodiversity et Biopousses

L'alimentation autrement au programme de la commission veille et prospective

La commission veille et prospective de la Fondation Macif a mené, en 2012, un travail sur le champ de l'alimentation. Objectifs : évaluer et approfondir les enjeux inhérents à cette problématique centrale pour la société d'aujourd'hui et de demain. La Fondation Macif a ainsi produit, en collaboration avec l'agence Théléma, un guide complet recensant seize fiches thématiques qui abordent des pistes d'actions concrètes.



8 Association Le Panier de la mer
Transformation des invendus de la criée de Boulogne-sur-Mer, de Dieppe et de Fécamp en filets ou soupes de poisson. Ces produits de la mer sont ensuite distribués aux réseaux des Restos du cœur, de la Banque alimentaire et du Secours populaire.



© Macif Nord-Pas de Calais
Association Le Panier de la mer

9 AMAP de l'Ostrevant
Mise en place de paniers solidaires proposés à un prix réduit aux personnes disposant de faibles moyens (allocataires du RSA, usagers de centres d'action sociale...) en échange de quelques heures de bénévolat au sein de l'Amap.

10 Association Boucau
Regroupement d'agriculteurs soucieux de proposer, en circuit court, des produits de la ferme, tout en mutualisant leurs moyens de production par la création d'un atelier itinérant de transformation de fruits et légumes à Marseille.

11 Monts Lait
Mise en place d'un circuit court de vente de lait, via les commerces de proximité et des distributeurs automatiques, à destination des habitants du centre-ville de Lyon. Ce dispositif permet de maintenir une production locale aujourd'hui menacée de disparition du fait, notamment, de la hausse du coût des matières premières.



© Felix Leclra
Monts Lait

12 SCIC Buffet de la gare du Fayet
Création d'un restaurant-brasserie dans la gare SNCF du Fayet, en Haute-Savoie, proposant des plats à prix modéré à base de produits biologiques locaux et cuisinés sur place, tout en permettant la formation du personnel en insertion.

13 Les P'tits Cageots
Livraison à domicile de légumes biologiques en circuit court provenant de jardins d'insertion, de producteurs locaux ou issus du commerce équitable, via une plateforme Internet et un espace de vente et un espace de vente. Au prix de 5 euros, les « cageots solidaires » sont composés de fruits et légumes variés sur le campus de Bordeaux Talence.

14 Les Défis ruraux
Création de lien social et économique entre les productions agricoles durables locales et les restaurants scolaires de Haute-Normandie. Les collectivités bénéficient d'un accompagnement dans le changement de leur approvisionnement et les agriculteurs biologiques dans la diversification de leurs débouchés.

15 Alternoo
À Rouen, livraison aux particuliers, entreprises et collectivités locales de produits exclusivement issus de l'agriculture biologique de proximité. Ce service garantit une qualité des produits à un « prix juste » pour le consommateur, une meilleure rétribution des producteurs, ainsi qu'une réduction de l'impact environnemental lié à l'activité de la filière.



Délégation
Rhône-Alpes

À LA VILLE COMME À LA FERME

Cultivons Nos Toits

Territoire : Vif, Isère
Montant total des subventions : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : commune de Vif, conseil général Isère, conseil régional Rhône-Alpes, Pôle entrepreneuriat Grenoble, Union européenne, lycée agricole de Poisy.

Dans l'Isère, l'association Cultivons Nos Toits compose avec les contraintes urbaines et énergétiques pour expérimenter l'agriculture de demain.

Avoir un potager sur son balcon, manger des fruits et légumes frais tous les jours quand on est citadin, c'est une utopie qui a finalement de beaux jours devant elle. L'agriculture urbaine connaît, depuis quelques années, un véritable essor. Ses pionniers, des ingénieurs, urbanistes, agronomes ou encore prospectivistes expérimentent des techniques de culture aux noms barbares : aquaponie, hydroponie, permaculture, etc. L'objectif : cultiver des plantes dans un minimum d'espace, en utilisant très peu de ressources énergétiques et en polluant moins. Les membres de Cultivons Nos Toits sont de ces jardiniers modernes.

À Vif, près de Valence, ils ont construit une véritable ferme pédagogique où familles et groupes scolaires sont invités à venir découvrir ces nouveaux modes de jardinage. « Notre but est de sensibiliser, voire de former, les citoyens à un jardinage écologique, adaptable aux contraintes urbaines et énergétiques de notre temps » explique Benoît Crassin, président de l'association. Les expériences sont partagées ensuite sur leur site Internet grâce à un journal de bord, contribuant à apporter des réponses à plusieurs enjeux majeurs pour l'avenir, parmi lesquels l'autonomie énergétique et alimentaire des villes.



Un exemple d'agriculture urbaine au Canada.



Délégation
Île-de-France

Farinez-vous

Territoire : Paris
Montant total des subventions : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage et mise en relation avec des partenaires, conseils pour la mise en place d'outils d'évaluation
Partenaires : chambre professionnelle des artisans boulangers-pâtisseries, le Cervia, Paniers Val de Loire, mairie de Paris, Régie de quartier du 12^e, Petit Bain, Comptoir général...

UNE BOULANGERIE ARTISANALE, ENVIRONNEMENTALE ... ET D'INSERTION !

Devenir boulanger dans un parcours d'insertion, c'est désormais possible. Dans un souci d'exigence environnementale et de qualité aussi ! Domitille Flichy, la créatrice de l'entreprise Farinez-vous, en fait la démonstration.



© DR

Domitille Flichy
Créatrice de Farinez-vous

Comment vous est venue l'idée de Farinez-vous ?

Domitille Flichy : Il existe encore beaucoup de secteurs où l'insertion n'est pas présente, et c'était le cas de la boulangerie. Pourtant, cette profession est particulièrement adaptée à l'accueil de personnes en insertion. C'est une activité économique très rentable, avec un vivier d'emplois pérennes et qui recrute des débutants. Les seuls prérequis sont de savoir lire, compter et d'avoir une bonne condition physique.

Vous-même, vous ne disposiez pas d'expérience dans le domaine de la boulangerie ?

D. Flichy : Mais j'avais l'expérience côté cliente ! J'étais assez frustrée par la qualité

du pain des boulangeries. Il y a une explication à cela : les meuniers, pour faciliter la vie des boulangers, réalisent en amont les préparations avec différentes farines, levures et pas mal d'additifs, à tel point qu'on n'a parfois plus qu'à ajouter de l'eau et à mettre au four ! J'avais envie de retrouver une boulangerie artisanale avec des produits de qualité. Et de cette envie est né un véritable projet économique.

Comment se transforme-t-on, si jeune, en chef d'entreprise ?

D. Flichy : Ce projet a émergé en avril 2008. J'ai suivi une formation à la création d'entreprise pendant deux mois, cherché des investisseurs... et un an plus tard, on a ouvert la boulangerie. Bien sûr, on se pose forcément des questions sur sa capacité à porter un tel projet. Mais j'ai su m'entourer et, marche après marche, je suis devenue un entrepreneur. Désormais, j'en suis à m'interroger sur le fait de devenir chef d'une entreprise de vingt, voire trente personnes !

Et l'étape suivante, c'est l'ouverture d'une deuxième boulangerie...

D. Flichy : Oui, car nous devons atteindre notre équilibre économique. On constate aujourd'hui une implication importante auprès des personnes en insertion. Avec des critères également très exigeants pour nos matières premières, il faut impérativement que l'on se développe pour pérenniser notre modèle. C'est aussi la rançon du succès !



© DR

L'équipe de Farinez-vous.



Délégation
Centre

Jardin de Cocagne du verger de Vernet

Territoire : Vernet, agglomération de Vichy, Allier
Montant total des subventions : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : proposition
de la collecte et transformation de fruits chez les
particuliers et membre du comité de pilotage
Partenaires : réseau Cocagne, agglomération de Vichy
Val d'Allier et commune du Vernet, Auvergne active,
conseil régional d'Auvergne.

UN VERGER POUR L'INSERTION

Dans l'agglomération de Vichy, le jardin de Cocagne d'Arrones s'ouvre à l'arboriculture.

Les légumes ne sont plus les seuls à l'honneur dans les jardins de Cocagne. Ces exploitations agricoles biologiques salariant des personnes en insertion ont été les premières, en 1990, à commercialiser des paniers de légumes directement auprès d'adhérents-consommateurs. Désormais, c'est avec l'arboriculture que certains jardins complètent leur activité... Ainsi, le jardin d'Arrones, situé dans l'agglomération

de Vichy Val d'Allier, au Vernet, va disposer d'un nouveau site de 3 hectares où seront plantées, entre autres, des variétés anciennes et endémiques de la région. La culture des fruits se fera uniquement en agriculture biologique et la récolte sera aussi bien distribuée en fruits, que transformée (jus, surgelés, pasteurisés...). Fin 2013 seront plantés 1 800 framboisiers, puis, en 2014, plus de 700 arbres.



Un acteur et bénéficiaire du réseau Cocagne raconte :

« J'ai appris beaucoup de choses grâce au jardin. Sur les relations humaines, sur l'alimentation et sur moi-même. On fournit du travail et en échange, on a beaucoup de soutien, un emploi et, en même temps, on valide un projet professionnel, on fait des stages... Mon projet, c'est les services d'aide à la personne. Je démarrerai bientôt une formation qualifiante. »

Samira, 33 ans, à droite sur la photo, Béziers. Jardin de Cocagne d'Huos

Agriculture, alimentation, consommation responsable



Siège national

France Nature Environnement

Territoire : France entière
 Montant total des subventions : 50 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, participation de sociétés Macif aux opérations dans les foyers témoins
 Partenaires : ADEME, professionnels de la restauration collective, Bio-référencement, distributeurs, collectivités, ANDES, Unis-Cité, fabricants d'ustensiles de cuisine.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE S'ORGANISE

En novembre 2012, France Nature Environnement organisait une grande opération de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, à Paris, sur le parvis de la gare Montparnasse. La Fondation Macif y était.

Jeudi 22 novembre, un « food truck » (cuisine mobile) aux couleurs de France Nature Environnement (FNE) est installé sur le parvis de la gare Montparnasse. Derrière les fourneaux : Babette de Rozières, la chef cuisinière de l'émission de France 5 « C'est à vous », concocte un véritable festin auquel chaque passant est convié.

L'originalité de ce banquet de plein air ? Les plats sont cuisinés à base de produits alimentaires à la limite de leur date de péremption, et sur le point d'être jetés par une enseigne de la grande distribution, partenaire de l'événement. Pour FNE, il s'agit de sensibiliser l'opinion publique au gaspillage alimentaire et inciter les pouvoirs publics et tous les acteurs concernés à agir. En effet, un tiers des aliments produits sur la planète finit à la poubelle. Et cela entraîne un gaspillage supplémentaire des ressources qui lui sont nécessaires : eau, énergie, espaces agricoles...

Cet événement a été l'occasion pour FNE de présenter les expérimentations menées en 2012 auprès de foyers, cantines et restaurants témoins avec le soutien de la Fondation Macif. Parmi les participants à ces expérimentations, sept sociétaires de la Macif s'étaient portés volontaires, pendant un mois et demi, pour peser et renseigner les produits alimentaires jetés. Un travail utile pour identifier les bonnes pratiques indispensables à la réduction du gaspillage alimentaire.



Le « food truck » de France Nature Environnement devant la gare Montparnasse.



Siège national et délégations

Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, Loir Bretagne, Centre Europe, Provence Méditerranée

Fage, Gaëlis, FEUCL, FeDEN, FACE 06, FABEO

Territoire : Lyon, Lille, Nice, Brest et Nancy
 Montant total des subventions : 82 500 euros
 Implication de la Fondation Macif : accompagnement du projet et de son essai, membre des comités de pilotage aux niveaux national et local
 Partenaires : ANDES, Fondation Carrefour, Fondation PSA.

ÉPICERIES SOLIDAIRES : QUI ÉTUDIE DÎNE

Le projet d'épiceries solidaires étudiantes, AGORAé, apporte des solutions aux étudiants en situation de précarité.

En 2009, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) lançait le projet AGORAé : des épiceries solidaires à destination des étudiants en situation de précarité. Animées par des bénévoles, ces épiceries situées sur les campus proposent des produits de consommation courante à

20% de leur prix. Dans ces véritables lieux de vie, les étudiants peuvent également accéder à des permanences de psychologues, nutritionnistes et juristes. Investie dans ce projet depuis son origine, la Fondation Macif a ainsi accompagné la création de cinq AGORAé à Lyon, Lille, Nice, Brest et Nancy.

Un acteur et bénéficiaire des AGORAé raconte :

« AGORAé, c'est une épicerie solidaire qui permet aux étudiants qui n'ont pas la chance d'avoir leurs parents derrière eux de bien se nourrir ! Quand on est étudiant en situation précaire, on a vite fait de s'isoler... Alors on a voulu que notre local soit situé au cœur du campus. Les étudiants vont payer 80 % moins cher que dans le commerce. On veut l'égalité des chances pour tous, face aux études... et ça, ça passe par la solidarité ! »

Morgan, 22 ans, 2^e en partant de la droite, en 4^e année de médecine à Lyon avec d'autres étudiants bénévoles dans l'épicerie solidaire



© Stéphanie Zaubitze

Agriculture, alimentation, consommation responsable



Terre de liens

Territoire : France
Montant total des subventions : 102 750 euros.

AGRICULTEUR ACHERCHE FERME DÉSESPÉRÉMENT

Terre de liens rachète des fermes pour y installer durablement des paysans. La Fondation Macif l'accompagne depuis 2010, sur le plan national et en région. Panorama de l'implication des délégations de la Fondation auprès des antennes régionales de Terre de liens.

Nord

Expériences pilotes avec les collectivités territoriales pour favoriser l'accès à la terre de porteurs de projets agricoles innovants.

Île-de-France, Picardie et Normandie

Sensibilisation et accompagnement des élus et citoyens locaux sur les questions d'accès au foncier ainsi que sur les débouchés et filières dans le domaine de l'agriculture biologique.

Bretagne

Mutualisation et développement des structures telles que les GFA (Groupement foncier agricole) et les SCI (Société civile immobilière). Soutien à la constitution de groupes locaux Terre de liens.

Bourgogne Franche-Comté

Étude sur le logement social et la restauration d'habitats paysans écologiquement responsables.

Aquitaine

Étude des potentialités foncières de développement de l'agriculture biologique et paysanne afin d'accroître ou de maintenir le nombre d'actifs agricoles sur le territoire du Val de Garonne.

Auvergne et Limousin

Développement et accompagnement de projets collectifs et participatifs d'acquisition de foncier et d'installation de paysans sur les territoires.

Languedoc-Roussillon

Médiation et sensibilisation des propriétaires de foncier agricole en partenariat avec les élus locaux sur les enjeux d'une agriculture durable.

Un acteur et bénéficiaire de Terre de liens raconte :

« J'ai voulu développer ma propre exploitation d'élevage bovin, mais j'ai vite compris que je n'en avais pas les moyens. Terre de liens me loue une ferme environ 70 euros l'hectare par an. Ce n'est pas grand-chose et avec les économies réalisées sur le foncier, j'ai acheté mon troupeau et du matériel. On a signé un bail qui stipule que je m'engage à faire du bio et Terre de liens s'engage à ne pas stopper mon bail avant que je décide de prendre ma retraite. Ce n'est pas évident de devenir agriculteur quand on a 33 ans... Moi, c'est simple, sans eux, je ne serais pas là... »

Nicolas Bastin, éleveur dans la couveuse de Barjac, dans le Gard



Terre de liens en résumé

Chaque année, ce sont 66 000 hectares de terres agricoles qui disparaissent sous le goudron, soit le dixième d'un département français. Depuis 1960, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de moitié. Terre de liens maintient, sur des exploitations de taille moyenne, une agriculture respectueuse des sols et orientée vers une production saine. L'association achète des terres pour les louer à des candidats fermiers, sans aucune limite de temps. Ces acquisitions sont réalisées grâce à l'investissement d'actionnaires citoyens. Il est également possible d'effectuer des dons en argent ou en terres à la fondation Terre de liens.



Biodiversité,
énergies
renouvelables,
gestion des déchets

Préparation à l'élagage avec des membres du réseau Alternatives forestières, réseau accompagné par la Fondation Macif sur les réflexions liées à une gestion alternative et durable des bois et forêts.

44

PROGRAMMES SOUTENUS

métiers de la **croissance verte**
labellisations écologiques
gestion alternative des bois et forêts
préservation du **littoral et de la mer**
filières de traitement
et recyclage des déchets
transition énergétique



Délégation
Mutavie

Terre d'abeilles

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 55 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, installation d'un rucher sur le site salarié de Mutavie à Niort
Partenaires : CNRS, Museum national de l'histoire naturelle, Chaumet Joaillier, Jardin Bio.



Délégation
Centre-Ouest
Atlantique

Les Ailes de la vie

Territoire : Charente-Maritime Nord et Marais poitevin
Montant total des subventions : 4 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : FSE, CR, Léa Nature.



DES ABEILLES ET DES HOMMES

La disparition des abeilles est un phénomène de plus en plus préoccupant. La Fondation Macif accompagne l'ONG Terre d'abeilles afin de répondre à un enjeu primordial pour la nature et l'avenir de l'homme.

L'évolution de plus de 80 % des espèces végétales de la planète et la production de plus de 85 % des espèces cultivées en Europe dépendent des abeilles, comme les arbres fruitiers par exemple. Pourtant, depuis plus de quinze ans, celles-ci disparaissent par milliards. En cause : les pesticides et la présence, depuis quelques années sur le territoire français, du frelon asiatique, redoutable prédateur. Face à cette urgence,

la Fondation Macif accompagne Terre d'abeilles dans l'objectif d'inscrire l'abeille au patrimoine de l'humanité, ce qui instituerait définitivement l'obligation de sa protection. La Fondation Macif contribue notamment au financement d'une recherche scientifique et au développement d'un rucher conservatoire, véritable maternité venant au secours des professionnels subissant des pertes brutales de leurs essaims.

OBSERVER LES ABEILLES POUR MIEUX LES CONNAÎTRE

L'association Les Ailes de la vie crée des ruchers associatifs en site protégé pour lutter contre la surmortalité des abeilles et favoriser l'appropriation de cet enjeu majeur par le grand public.

Dans le Marais poitevin, l'association Les Ailes de la vie a installé des ruchers associatifs pour favoriser une meilleure prise de conscience de l'importance vitale de ces insectes pollinisateurs dans notre écosystème. L'association organise des

interventions d'apiculteurs destinées à un large public, notamment les groupes scolaires. Ces derniers peuvent participer à la conduite du rucher, à des ateliers d'animation sur la découverte de la vie des abeilles ou encore récolter le miel.



© Associations BiodiverCity et Biopousses



Délégation
Centre-Ouest
Atlantique

Écho Mer

Territoire : Charente-Maritime
Montant total des subventions : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage et mise en relation avec d'autres réseaux du territoire
Partenaires : Fondation Léa Nature, association Navicule bleue, collectivités locales, OPCA.



© Association Écho Mer
Poches à huîtres.



Délégation
Mutavie

WWF

Territoire : Méditerranée
Montant total des subventions : 50 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : groupe Carrefour.



© Lea Durant/WWF

PROTÉGER L'OSTRÉICULTURE ET LA MER

Écho Mer lie les préoccupations des ostréiculteurs et des militants de la protection de la mer dans une démarche commune de revalorisation et de commercialisation des poches à huîtres sur l'île de Ré.

Pour élever les huîtres, les ostréiculteurs utilisent depuis plus de quarante ans des poches ostréicoles, ou « poches à huîtres », en matière plastique. Problème : les poches usagées sont stockées sur les lieux de production, jetées dans les décharges pour être incinérées ou parfois laissées à l'abandon sur les plages. Pour y remédier, l'association Écho Mer veut créer une activité économique autour de la récupération, le reconditionnement et la revente de ces poches sur la Charente-Maritime. Cette initiative, menée en partenariat avec

l'association Navicule bleue de la presqu'île d'Arvert, doit contribuer à une réduction de la pollution atmosphérique et maritime. Séduite par ce projet qui contribue particulièrement à soutenir une filière rencontrant des difficultés économiques, la Fondation Macif accompagne les premières expérimentations et, notamment, la création de prototypes permettant de transformer les poches en paniers et différents objets utilitaires. Cette expérience innovante devrait être transposable dans d'autres bassins ostréicoles français.

DE LA PÊCHE ARTISANALE ET DURABLE

En Méditerranée, l'ONG WWF fédère les pêcheurs artisans et travaille à un développement durable de l'aquaculture.

Du fait de la pêche industrielle intensive et de l'accélération préoccupante de la pollution marine, les ressources alimentaires marines diminuent drastiquement depuis quelques années. WWF, acteur reconnu de la préservation de l'environnement, souhaite valoriser les alternatives favorisant le développement durable de ces ressources. L'aquaculture raisonnée est une réponse, et le maintien de la pêche artisanale locale en est une autre. L'intérêt de cette petite

pêche, dont la rentabilité en termes de production de carbone, d'emploi et de subventions publiques est très supérieure à la pêche industrielle, n'est pourtant pas assez valorisée aux niveaux national et européen. Et les pêcheurs artisans manquent de temps à terre pour s'organiser. WWF les accompagne dans une démarche de fédération pour porter haut et fort les messages d'une pêche plus durable auprès des décideurs politiques et du grand public.



Délégation
Val de Seine
Picardie

Eure Bois déchiqueté

Territoire : Eure
Montant total des subventions : 8 968 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : conseil régional de Haute-Normandie, DDT, service Forêt et chasse, chambre d'agriculture de l'Eure, URSCOP, SCIC Bois Bocage Énergie, ALEC 27, Adress.



Henri Thenard

Membre fondateur
de Eure Bois déchiqueté

LE BOIS : UNE L'ÉNERGIE LOCALE ET RENOUVELABLE

Eure Bois déchiqueté valorise le bois énergie en créant des circuits courts entre agriculteurs, forestiers et collectivités pour développer la filière dans l'Eure. Deux questions à Henri Thenard, à l'origine de cette association.

Quels sont les atouts du bois déchiqueté ?

Henri Thenard : Le bois déchiqueté est produit via un système de broyage. Contrairement à la production de bûches qui représente une charge de travail lourde physiquement pour un individu, et qui ne peut excéder 10 stères par jour, la production de bois déchiqueté est entièrement mécanisée, ce qui permet d'obtenir jusqu'à 200 stères. Elles sont ensuite utilisées dans des chaudières permettant de chauffer de grands ensembles. C'est particulièrement intéressant pour les agriculteurs et leurs infrastructures, mais aussi pour les communes ayant une grande consommation de chauffage. Enfin, le bois déchiqueté peut provenir de bois d'éclaircie forestière ou de haies contribuant ainsi à la préservation de l'environnement et à un usage intelligent de cette ressource.

À quel manque répondez-vous en créant des circuits courts pour le bois déchiqueté ?

H. Thenard : Forestier de formation, j'ai constaté que tout un gisement de bois n'était pas valorisé : que ce soit le bois coupé lors de l'entretien de forêts ou celui des haies qui bordent les champs. Les haies sont généralement arrachées par les agriculteurs, ce qui implique un coût financier et un impact écologique. D'un côté, vous avez des agriculteurs qui disposent de la ressource, et de l'autre, des communes qui cherchent à s'équiper de chaudières, mais ne le font pas par manque d'informations sur les ressources disponibles et leur accessibilité. Mon but est de développer des circuits courts entre ces producteurs et les potentiels consommateurs. Cela doit se concrétiser par la création de petites plateformes locales de stockage, de séchage du bois et de distribution, afin notamment de mutualiser le travail et le matériel nécessaire.



Siège national

Les Amis de la Terre

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 17 500 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage et mise en relation avec le département prévention des déchets d'Emmaüs et le Comité national de liaison des régies de quartier
Partenaires : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ademe, Emmaüs, Centre national d'information indépendant sur les déchets, associations de consommateurs agréés.



Camille Lecomte

Chargée de mission au
sein des Amis de la Terre

DES PRODUITS POUR LA VIE

Portables et ordinateurs usagés s'entassent dans les maisons. Il y a pourtant une vie après ! Camille Lecomte, chargée de mission au sein des Amis de la Terre, explique le programme « Produits pour la Vie ».

Qu'est-ce que l'obsolescence programmée ?

Camille Lecomte : C'est la combinaison d'un ensemble de stratégies industrielles qui conduisent à la réduction de la durée de vie de nos produits. C'est le cas, par exemple, des batteries de téléphones portables. Une batterie s'épuise au bout de dix-huit mois et si vous voulez la remplacer, l'information à disposition est rare et cela vous revient plus cher qu'un téléphone neuf. Vous pouvez même parfois être dans l'impossibilité de remplacer la batterie lorsque celle-ci est directement intégrée à l'appareil.

Quel est l'impact de cette surconsommation de téléphones portables ?

C. Lecomte : Une quarantaine de métaux composent un téléphone portable. Or l'exploitation minière a de lourds impacts en termes de consommation d'eau, d'énergie ou d'accaparement des terres de populations locales. Le taux de collecte des téléphones usés est, par ailleurs, extrêmement faible. Dans chaque foyer, en moyenne cinq téléphones portables traînent dans les tiroirs. Pourtant, les filières de réemploi et de recyclage permettent de réutiliser les métaux afin d'éviter le prélèvement de nouvelles ressources.

Si je veux recycler mon portable ou mon lave-linge, que dois-je faire ?

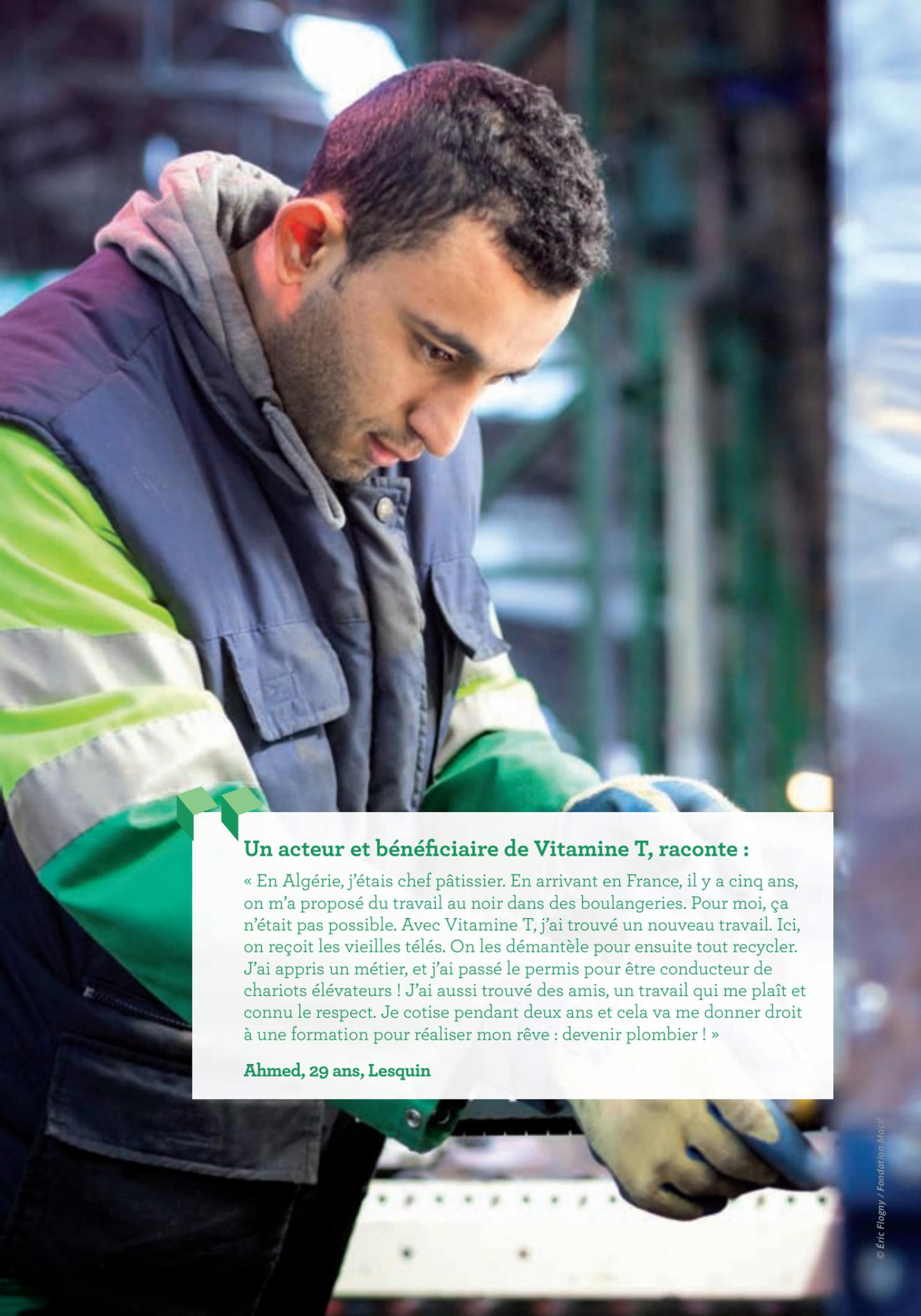
C. Lecomte : Le site « Produits pour la vie » recense les adresses de collecte, réparation, recyclage des équipements électroniques usagés. Il suffit de saisir l'objet concerné et votre adresse afin de trouver le lieu le plus proche de chez vous.

Effectuez-vous des opérations spécifiques sur certains produits comme le gros électroménager ?

C. Lecomte : Nous recensons les observations de consommateurs sur la courte durée de vie de leurs appareils et étudions les possibilités de réparation. Le réseau STAR (Stations techniques de réparateurs agréés) a, par exemple, été mis en place pour donner un meilleur accès aux pièces détachées et aux documents techniques permettant de trouver la panne.



© Amis de la Terre



Délégation
Nord-Pas de Calais

Vitamine T

Territoire : Nord-Pas de Calais
Montant total des subventions : 60 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : pôle Compétitivité Team, France active, Conseil régional Nord - Pas-de-Calais.

LES PIONNIERS DU RECYCLAGE

En 2010, 641 millions d'équipements électriques et électroniques étaient mis sur le marché. Une fois usagés, que deviennent-ils ? La réponse est à trouver chez Vitamine T, entreprise d'insertion du Nord - Pas-de-Calais.

Créé en 1978, le groupe Vitamine T est à l'origine de la première plateforme de traitement complet des déchets d'équipements électriques et électroniques. Après collecte dans les déchetteries et chez les distributeurs, les appareils sont analysés et démontés partiellement ou totalement. Quatre appareils recyclés permettent ainsi d'en fabriquer un nouveau en parfait état de marche. Le groupe Vitamine T, acteur majeur de l'insertion, explore désormais de nouveaux marchés tout en contribuant à développer les compétences de ses salariés en insertion. Matériel ferroviaire, bateaux ou avions légers hors d'usage, véhicules industriels... sont ainsi en ligne de mire des pionniers du recyclage !



Délégation
Centre-Ouest
Atlantique

Écopôle

Territoire : agglomération de Nantes
Montant total des subventions : 5 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, mise en relation avec d'autres territoires initiant ou ayant porté la même démarche
Partenaires : Aremacs, Pays de la Loire, l'Atelier du Retz emploi, CLCV UD 44, Compostri, Ecorev, E-cosystems.

COLLECTIVEMENT, RÉDUISONS LES DÉCHETS !

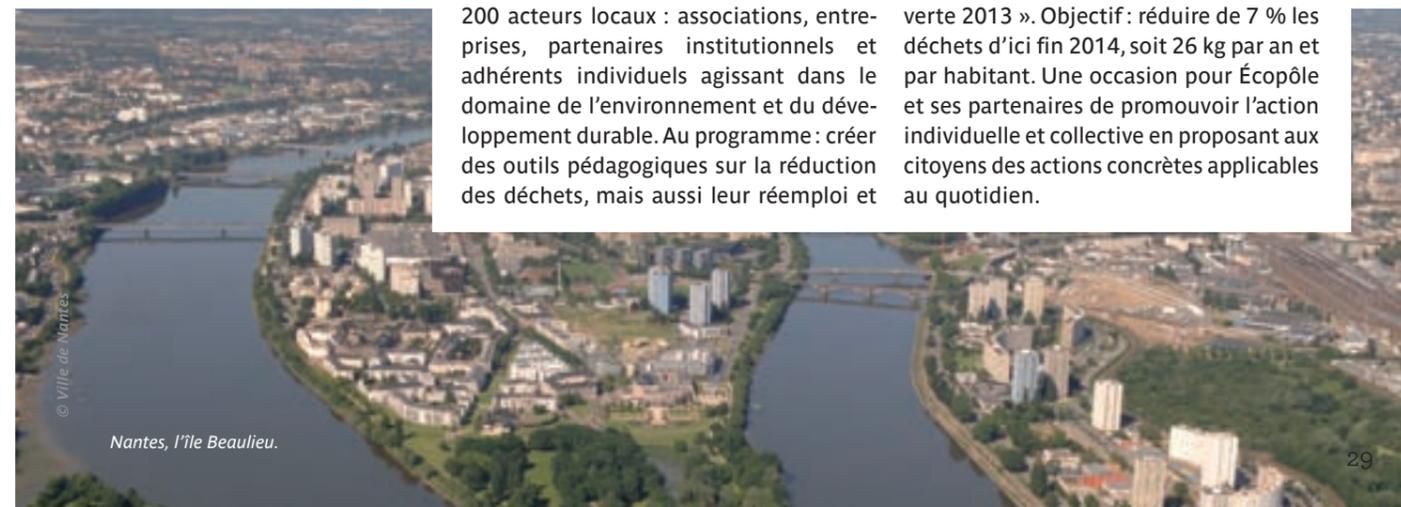
À Nantes, collectivités, associations, entreprises et groupes scolaires se mobilisent pour contribuer à la réduction des déchets. Écopôle, centre permanent d'initiatives pour l'environnement, pilote et coordonne le projet.

Mutualiser les expériences et ressources, c'est ce que propose Écopôle afin de mieux gérer les déchets de l'agglomération nantaise. Ce réseau regroupe plus de 200 acteurs locaux : associations, entreprises, partenaires institutionnels et adhérents individuels agissant dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Au programme : créer des outils pédagogiques sur la réduction des déchets, mais aussi leur réemploi et leur recyclage en faisant contribuer le plus grand nombre : scolaires, centres de formation et grand public. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de « Nantes Capitale verte 2013 ». Objectif : réduire de 7 % les déchets d'ici fin 2014, soit 26 kg par an et par habitant. Une occasion pour Écopôle et ses partenaires de promouvoir l'action individuelle et collective en proposant aux citoyens des actions concrètes applicables au quotidien.

Un acteur et bénéficiaire de Vitamine T, raconte :

« En Algérie, j'étais chef pâtissier. En arrivant en France, il y a cinq ans, on m'a proposé du travail au noir dans des boulangeries. Pour moi, ça n'était pas possible. Avec Vitamine T, j'ai trouvé un nouveau travail. Ici, on reçoit les vieilles télés. On les démantèle pour ensuite tout recycler. J'ai appris un métier, et j'ai passé le permis pour être conducteur de chariots élévateurs ! J'ai aussi trouvé des amis, un travail qui me plaît et connu le respect. Je cotise pendant deux ans et cela va me donner droit à une formation pour réaliser mon rêve : devenir plombier ! »

Ahmed, 29 ans, Lesquin



Nantes, l'île Beaulieu.

L'ÉNERGIE : UN ENJEU CITOYEN

Faire de l'énergie un enjeu citoyen et développer les énergies renouvelables locales en France, c'est ce qui relie Énercoop, Énergie partagée ou encore Énergé'thique. Ces trois structures sont soutenues par la Fondation Macif.



Délégations

Mutavie, Provence
Méditerranée et
Sud-Ouest Pyrénées

Énercoop

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 48 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, contribution à l'essaiage des antennes régionales
Partenaires : Nef, Ademe, Crédit coopératif.



Délégation

Mutavie

Énergie partagée

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 50 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : Énercoop, Éoliennes en Pays de Vilaine, CLER, Crédit coopératif, la Nef, l'Ademe, Fondation de France.



Délégation

Provence
Méditerranée

Énergé'thique

Territoire : Digne-les-Bains
Montant total des subventions : 5 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : ville de Digne-les-Bains, Énercoop national et PACA, Énergie Partagée, Pays dignois, Scop ACD2, Tamietti, Udaf, commune d'Esroublon, Parc naturel régional du Verdon.



Énercoop : les pionniers

En 2005, Énercoop, le premier fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, voit le jour en France. Issu de la réflexion de Greenpeace, du CLER (Comité de liaison des Energies renouvelables), de la Nef (société coopérative de finances solidaires) et du club Cigales, la coopérative réunit en son sein producteurs, consommateurs, collectivités locales et associations et déploie dans chaque région des antennes régionales, afin d'assurer une véritable gouvernance démocratique. Ces antennes produisent localement de l'énergie renouvelable. Chaque citoyen français peut souscrire un abonnement d'électricité à Énercoop et devenir sociétaire de la coopérative pour participer à des décisions aussi essentielles que la définition du prix de l'énergie.



Énergie partagée : le mouvement

En 2009, un collectif d'acteurs des énergies renouvelables, parmi lesquels Énercoop, fonde le mouvement Énergie partagée. Objectif : impliquer les citoyens dans la transition énergétique. Pour y parvenir, l'association réalise des appels à participation publics afin de contribuer au développement de sites de production d'énergies renouvelables : parcs éoliens, chaufferies bois, centrales hydrauliques... Les projets de sites de production sont relayés par Énergie partagée sur Internet. Les souscripteurs peuvent ainsi identifier un projet à proximité de chez eux et contribuer à son développement par un investissement financier.



Énergé'thique : l'exemple

En 2012, la coopérative locale d'énergies renouvelables Énergé'thique est créée avec le soutien d'Énercoop et Énergie partagée dans le pays dignois. L'appel à souscription est lancé auprès des habitants du territoire, appelés à investir dans les moyens de production et assurer ainsi leur propre consommation d'énergie tout en réalisant un geste pour l'environnement. La collectivité et les entreprises locales sont également consultées pour identifier les futurs sites de production et financer leur réalisation. La première pierre est déjà posée avec la création d'une installation photovoltaïque dans l'école de l'une des communes participantes.

Un acteur d'Énercoop raconte :

« Le prix de l'énergie augmente chaque année, nous sommes devenus dépendants de ressources extérieures alors que nous avons tout pour produire de l'énergie, ici, en France. En 2004, quand le marché de l'électricité s'est ouvert, nous y avons vu une vraie opportunité de proposer une autre vision de l'énergie citoyenne, renouvelable... Avec une vingtaine d'acteurs, nous avons créé Énercoop, une coopérative d'énergie renouvelable pour offrir la possibilité aux citoyens de consommer, mais aussi de produire leur propre énergie renouvelable. »

Patrick Behm, à gauche sur la photo, dirigeant et cofondateur d'Énercoop, avec des membres de son équipe





Habitat et logement

Habitantes dans un jardin partagé créé par la régie de quartier d'Angers soutenue par la Fondation Macif.

© Émile Loreaux / Fondation Macif

28

PROGRAMMES SOUTENUS

habitat *écologique et social*
autopromotion, écoconstruction
préservation et restauration du patrimoine

lutte contre **la précarité**
énergétique

accès au *logement*

cohabitation solidaire
intergénérationnelle



Siège national

PEROU (Pôle exploratoire des ressources urbaines)

Territoire : Paris
Montant total des subventions : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : UNICEF, Observatoire national de l'enfance en danger, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Caisse nationale des Allocations Familiales, direction générale de la cohésion sociale, secrétariat d'État à la famille.



DES LOGEMENTS NOMADES À PARIS

Le PEROU a pour mission d'explorer les situations de grandes précarités urbaines et d'y apporter des réponses innovantes. Sébastien Thiéry, son fondateur, expose un projet inédit d'hébergements nomades à Paris.

Vous développez un projet de logements nomades à Paris. En quoi cela consiste-t-il ?
Sébastien Thiéry : Avec l'association des Enfants du Canal, nous travaillons à la conception de centres d'accueil montables et démontables pour les sans-abri à Paris, intra-muros. Intra-muros, car nous voulons sortir de cette logique d'éloignement des centres d'hébergement, souvent considérés comme « hors sol », périphériques... Et sur un territoire qu'on dit saturé, notre défi est de créer des espaces en plus, en articulant innovation architecturale et innovation sociale.

Comment comptez-vous trouver ces espaces à Paris ?

S. Thiéry : Par une autre lecture de la ville. Les chantiers, les « délaissés urbains » jalonnent la ville, mais ne sont pas repérés parce que dans un mois, un an, deux ans, un projet sortira de terre sur ce lieu. De nombreux acteurs publics, comme Réseaux ferrés de France, l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, sont propriétaires de friches, de terrains... Pour s'infiltrer dans l'espace parisien, il faut analyser le tissu urbain et cartographier les espaces disponibles. Notre objectif est de coloniser, en quelque sorte, ces espaces vacants avant de laisser la place aux projets urbains, une fois le temps de leur concrétisation venu.

Qui va contribuer au projet ?

S. Thiéry : Les résidents des Enfants du Canal, eux-mêmes. Les anciens de la rue vont jouer le rôle de jury d'architecture et se constituer en assemblée de commanditaires afin de nous apporter leur expertise. La connaissance acquise dans la rue est absolument cruciale pour pouvoir venir en aide aux personnes que l'on rencontre et concevoir ces espaces d'accueil innovants. Une équipe d'architectes, conduite par Merril Sinéus, professeur d'architecture à la Villette, les accompagnera dans leur relation avec les professionnels pour une meilleure compréhension des outils. La détection des espaces urbains disponibles, elle, sera confiée à un atelier d'architectes urbanistes, Échelle inconnue.



© Emmanuel Nguyen Ngoc / Mairie de Paris
Paris Sud Rungis Gare de Rungis.

La problématique de l'habitat au programme de la commission veille et prospective

Parmi les axes d'investigation prioritaires, la commission veille et prospective de la Fondation Macif a retenu la précarité énergétique et l'insertion dans l'habitat. Durant six mois, la Fondation Macif a travaillé en collaboration avec l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa). Des sessions de travail, « labos », ont été organisées en présence d'experts et de partenaires pour identifier et faire émerger des projets innovants. Le cycle s'est conclu, en fin d'année, par une conférence de restitution des travaux à laquelle ont été invités de nombreux acteurs référents dans le domaine de l'habitat.



Délégation
Centre Europe

Regain

Territoire : Strasbourg
Montant total des subventions : 5 000 euros
Implication de la Fondation Macif : suivi du projet
Partenaires : État, ville de Strasbourg, CUS, bailleurs sociaux, conseil général d'Alsace.

LA COLOCATION SOLIDAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE LA VIE

L'association Regain propose un format novateur de logement solidaire afin de rompre l'isolement des femmes vulnérables.

Divorce, perte d'emploi, rupture de relations familiales... les accidents de la vie sont nombreux et peuvent parfois devenir dramatiques, notamment dans le cas de violences conjugales. Pour faire face aux besoins de relogement et éviter une précarisation, voire

une marginalisation des femmes touchées par ces accidents, l'association Regain propose, à Strasbourg, un système de colocation solidaire adapté. Celle-ci permet ainsi de sauvegarder un tissu relationnel et de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes.



Délégation
Macifilia

GÉRES

Territoire : Europe
Montant total des subventions : 40 000 euros
Implication de la Fondation Macif : suivi du projet
Partenaires : Union européenne, association ÉVOLIO, Fondation Abbé Pierre, le CLER (Comité de liaison des énergies renouvelables).



LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Le GÉRES (Groupe énergies renouvelables environnement et solidarités) veut donner une dimension européenne à la lutte contre la précarité énergétique. Au programme : fédérer les acteurs et développer une stratégie commune avec, notamment, la création du métier de conseiller-énergie.

La précarité énergétique des ménages concerne aujourd'hui entre 15 et 20 % de la population européenne. Face à la multiplicité des acteurs (collectivités, bailleurs, associations...) et la complexité des situations (équipements, bâti, exclusion sociale, isolement), le GÉRES veut établir une démarche concertée de lutte contre la précarité énergétique, essaimable à d'autres territoires européens. Pour y arri-

ver et faciliter la transférabilité du projet à plus grande échelle, le projet est mené à différents niveaux : une mise en œuvre sur des zones pilotes, un groupe de travail national et un pilotage européen. Un des axes forts de la démarche se situe dans la création du métier de conseiller-énergie en charge des visites auprès des ménages, métier pour lequel des personnes en insertion seront formées.



Délégations

Centre-Ouest
Atlantique, Provence
Méditerranée,
Rhône-Alpes,
Sud-Ouest Pyrénées

Unis-Cité

Territoire : Poitiers, Niort, Marseille, Lyon, Toulouse, Paris
Montant total des subventions : 102 320 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, contribution au développement des programmes et à la démarche d'essai.



© Eric Flogny / Fondation Macif



Délégation

Provence
Méditerranée

Compagnons Bâisseurs

Territoire : Provence
Montant total des subventions : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : conseil général du Var, association Garrigues, centre social de Saint-Maximin, Maison des initiatives sociales de Brignoles, CCAS de Brignoles, communes de la Provence verte.

LE CIVISME AU SERVICE DU LOGEMENT

En près de deux décennies, le service civique s'est affirmé, en France, comme une solution pertinente pour favoriser l'engagement citoyen des jeunes tout en répondant à des problématiques sociales locales. Unis-Cité est à l'origine de cette initiative et la Fondation Macif l'accompagne depuis de nombreuses années.

C'est en 1994 que naît l'association Unis-Cité. Son but : tester, en France, le concept de service civique sur le modèle de City Year ou encore d'Americorps, programme phare de Bill Clinton en 1993. L'idée est nouvelle en France : permettre à des jeunes de consacrer plusieurs mois de leur vie à des actions d'intérêt général, en travaillant aux côtés d'autres concitoyens d'horizons totalement différents. Les retours sont positifs et nombre de jeunes vivent cette expérience comme

une parenthèse nécessaire avant de se lancer dans la vie active. Les missions proposées par Unis-Cité et leurs impacts, aussi bien sur les populations visées par les programmes que sur les jeunes en service civique, déterminent l'implication de la Fondation Macif à ses côtés. Depuis 2008, elle contribue, notamment, au déploiement dans toute la France du programme Médiaterre, au sein duquel les volontaires sensibilisent des familles aux gestes éco-citoyens.

RÉDUIRE SES DÉPENSES D'ÉNERGIE

En Provence, les Compagnons bâtisseurs associent les habitants à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement.

Association impliquée depuis 50 ans dans le droit au logement et l'amélioration du cadre de vie, les Compagnons bâtisseurs développent, en Provence, un programme complet de maîtrise et de réduction des dépenses d'énergie à destination des populations les plus défavorisées. Particularité : les familles sont parties prenantes de l'ensemble du projet. Elles suivent la réalisation des diagnostics

énergétiques pour identifier les sources de gaspillage et contribuent à la mise en œuvre des interventions préconisées et pouvant aller jusqu'à l'autoréhabilitation accompagnée (isolation des parois, double vitrage...). Autre innovation : l'association crée un fonds de remplacement des équipements électroménagers vétustes et énergivores afin d'aider les familles à sauter le pas.



© Eric Flogny / Fondation Macif

Un acteur et bénéficiaire des Médiaterre raconte :

« Après le bac, j'ai fait une année de fac, puis j'ai travaillé comme vendeur. Mais mon vrai projet, c'est de devenir conseiller en insertion professionnelle. Unis-Cité m'a proposé une expérience de neuf mois, très proche de mon projet professionnel : rencontrer des personnes en situation précaire et les conseiller sur leurs consommations énergétiques. Ce sont des conseils très simples qui permettent de mieux vivre et d'économiser plusieurs dizaines d'euros par mois. Parfois c'est dur de créer la confiance, mais souvent les familles nous accueillent à bras ouverts. Et c'est ce qu'on vise au-delà des conseils : un échange humain de qualité. En termes d'ouverture et d'autonomie, c'est très formateur ! »

Antoine, 21 ans, à droite sur la photo, en service civique à Unis-Cité, rencontre une famille pour leur apporter des conseils sur les éco-gestes



Délégation
Centre Europe

Fédération Écoquartier

Territoire : Alsace
Montant total des subventions : 5 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : communauté urbaine de Strasbourg,



PROFESSION ? AUTOPROMOTEUR

À Strasbourg, la fédération Écoquartier prend un nouvel essor en créant un réseau de professionnels spécialisés dans l'autopromotion.

L'autopromotion, c'est le rassemblement d'un groupe de citoyens œuvrant directement à la construction ou à la rénovation



© Sophie Destur

d'un ensemble de logements. À Strasbourg, la fédération Écoquartiers, créée en 2001, promeut et accompagne l'autopromotion. Depuis, un certain nombre d'immeubles écoconstruits sont sortis de terre en Alsace. Mais ces démarches demeurent longues et fortement encadrées par les contraintes fiscales, financières et techniques. Forte de son expérience, la fédération Écoquartier cherche à constituer un réseau de professionnels spécialisés dans la maîtrise d'ouvrage de projets collectifs pour accompagner des citoyens dans la réalisation de leurs futurs habitats.



Délégation
Val de Seine
Picardie

Maison de l'économie solidaire

Territoire : Pays de Bray, Picardie
Montant total des subventions : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du conseil d'administration et du comité de pilotage
Partenaires : chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise, OPAC de l'Oise, communauté de communes du Pays de Bray, commune de Lachapelle-aux-Pots, université de Picardie Jules-Verne, CoDEM Picardie.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'INSERTION

En Picardie, la Maison de l'économie solidaire développe une plateforme d'éco-activités afin de favoriser la montée en compétences et le retour à l'emploi durable des publics prioritaires locaux.

La Maison de l'économie solidaire regroupe plusieurs entreprises d'insertion en Picardie qui forment une coopérative dans laquelle les salariés en insertion sont coopérateurs. Avec l'aide de la Fondation Macif, elle a mis sur pied une plateforme d'éco-activités

dans le Pays de Bray. Recyclage, réemploi, éco-construction... sont quelques-uns des secteurs investis dans le cadre de cette plateforme pour offrir aux salariés en insertion de nouvelles perspectives dans le domaine du développement durable.



Un acteur de la Maison de l'économie solidaire raconte :

« Les entreprises d'insertion donnent une deuxième chance à ceux que notre monde compétitif ignore. Mon savoir-faire, c'est de créer de l'activité et de la rendre accessible aux personnes dans le besoin. Aujourd'hui, nous avons 320 salariés et formons une cinquantaine de personnes par an. Ils obtiennent un CAP qui leur permet d'être mieux préparés à la recherche d'un job. L'idée c'est toujours de donner du boulot dans la région ! »

Rachid Cherfaoui, debout, au centre de la photo, directeur de la Maison de l'économie solidaire à Beauvais, dans l'Oise

© Eric Flogny / Fondation Macif

69

PROGRAMMES SOUTENUS

solidarité
échange de services
réinsertion sociale et professionnelle
mieux-vivre, **lien social**
pouvoir *d'agir*, *garderies innovantes*
accès à la culture

Lien social,
lutte contre
l'exclusion,
santé

Pierrette reçoit gratuitement l'aide de Didier
pour des travaux de peinture grâce à l'Accorderie.



Siège national

Samusocial

Territoire : France
Montant total des subventions : 50 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires du projet ENFAMS : Agence régionale de santé, Caisse nationale des allocations familiales, Fondation Sanofi Espoir, INPES, Institut de recherche en santé publique, Institut de veille sanitaire, ministère de l'Intérieur, Observatoire national de l'enfance en danger, Statestreet, Unicef France.



Famille sans domicile hébergée par le Samusocial de Paris

L'Observatoire du Samusocial de Paris

Créé en 1998 pour permettre une observation continue des publics accueillis par le Samusocial, l'Observatoire réalise des enquêtes sur les modes de vie, les publics et les manières de prendre en charge les gens qui ont des difficultés de logement. Ces enquêtes sont menées par des épidémiologistes, démographes, sociologues ou encore géographes.

UNE ENQUÊTE SUR LES FAMILLES SANS LOGEMENT

Depuis 2010, la Fondation Macif accompagne l'Observatoire du Samusocial sur la réalisation de la première enquête d'envergure consacrée aux familles sans logement. Erwan Le Méner, sociologue, explique son importance.

Pourquoi une enquête sur les enfants et familles privés de logement ?

Erwan Le Méner : Les familles sans logement constituent un phénomène récent en pleine expansion, sur lequel il n'y a jamais eu d'enquête en France. Ces familles sont actuellement hébergées en urgence dans des hôtels, faute de solution adaptée. Avec l'Observatoire du Samusocial, nous étudions ce phénomène, les réponses apportées en Île-de-France et leur impact sur cette population.

Comment avez-vous étudié la situation de ces familles ?

E. Le Méner : J'ai vécu pendant près d'un an et demi dans un hôtel de Seine-Saint-Denis pratiquant l'hébergement d'urgence. J'y ai suivi principalement deux familles pour m'informer sur leur vie quotidienne et les problèmes qu'elles rencontrent. Une enquête quantitative est également en cours, dirigée par un médecin épidémiologiste, Stéphanie Vandentorren, et une démographe, Emmanuelle Guyavarch, pour étudier les conditions de vie et les trajectoires de familles sans logement et notamment la situation des enfants.

Vous avez réalisé une étude pilote, il y a quelques mois. Quels enseignements peut-on tirer de cette première phase exploratoire ?

E. Le Méner : Que ce n'est pas uniquement une question d'hébergement pour ces familles, mais de santé, d'éducation, de développement et de socialisation ! Ne plus avoir de maison, de chez-soi a

des conséquences dramatiques quand cela dure, que les enfants sont en bas âge, les déménagements fréquents et quand les mamans souffrent de dépression. Ce sont les quatre conditions que nous retrouvons dans cette enquête... Le point critique, c'est la mobilité à laquelle sont confrontées les familles. En effet, étant donné le caractère provisoire de l'hébergement d'urgence, elles ne sont jamais assurées de rester sur un même lieu et peuvent être amenées à déménager plusieurs fois par an. Elles vivent alors dans une constante anticipation des déménagements, et rencontrent forcément de grandes difficultés sur le plan de la santé, de l'insertion et, pour les enfants, de l'éducation.

Cette enquête peut-elle impacter les politiques publiques ?

E. Le Méner : Certainement. La politique actuelle est une politique de mise à l'abri. Elle est pensée en tuyaux d'orgue : les acteurs de la santé pensent santé, les acteurs de l'hébergement pensent hébergement, etc. Il n'y a guère de coordination entre eux, ni entre les acteurs publics, ni entre les territoires d'intervention : départements, État, communes, qui ont un rôle décisif dans l'ouverture d'établissements d'accueil, etc. Il y a des façons d'améliorer les choses, y compris à très peu de frais, qui méritent d'être mises sur la table, par exemple, aménager les établissements pour pouvoir y accueillir des enfants, maintenir une famille sur un même lieu pour que l'enfant puisse être scolarisé...



Délégations
Mutavie
et Loir Bretagne

Joséphine pour la beauté des femmes

Territoire : Paris et Tours
Montant total des subventions : 65 600 euros
Implication de la Fondation Macif : accompagnement dans la réflexion sur le modèle économique et la politique partenariale, accompagnement de l'essaimage
Partenaires : ville de Paris, l'Oréal, Meetic, Caroll, communauté d'agglomération de Tours, conseil général d'Indre-et-Loire, Tourangelles SA d'HLM, association ADPS.



Catherine Chaigne

Chargée de mission de la Fondation pour la délégation Mutavie

© Mourad Chéfaï / Macif



Lucia Iraci, fondatrice du salon Joséphine.

RETROUVER L'ESTIME DE SOI

Joséphine pour la beauté des femmes a pour mission de réconcilier les femmes les plus démunies avec leur image. La Fondation Macif suit cette association depuis 2009. Retour sur cet accompagnement avec Catherine Chaigne, chargée de mission de la Fondation pour la délégation Mutavie.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans le projet de salon de beauté social, « Joséphine » ?

Catherine Chaigne : C'est la dimension innovante du projet de salon et la personnalité de sa porteuse de projet, Lucia Iraci. Originaire de Sicile et d'un milieu où il est difficile pour les femmes de s'occuper d'elles, elle est arrivée très jeune à Paris pour se former à la coiffure, puis y est revenue pour entamer une carrière de coiffeuse de studio. Depuis plus de dix ans, elle coiffe dans son propre salon une clientèle aisée à Saint-Germain-des-Prés. En 2006, Lucia a voulu réaliser un souhait très cher : offrir à des femmes vivant dans des conditions précaires des soins esthétiques, de coiffure et de relooking. La situation sociale et financière de ces femmes est telle que prendre soin d'elles n'est plus une priorité. On utilise la porte d'entrée de la coiffure, mais c'est en réalité un lieu d'écoute, de soutien, de conseil et de véritable travail sur l'estime de soi.

Quel rôle a joué la Fondation Macif sur ce projet ?

C. Chaigne : Nous avons voulu accompagner Lucia Iraci dans l'amorçage de son concept de salon social. Offrir l'accès à des soins esthétiques à un très faible coût impliquait, pour le salon, une fragilité financière. L'enjeu était donc de garantir sa pérennité, en menant une véritable réflexion sur la politique partenariale à conduire. De célèbres mécènes sont, depuis, entrés dans la danse permettant ainsi, en 2011, l'ouverture du premier Salon social dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris. Cette stratégie a été gagnante car, aujourd'hui, c'est un modèle qui fonctionne. Un deuxième salon s'est ouvert à Tours, avec le soutien de la Fondation Macif.



Délégation
Macif Gestion

Réseau Môm'artre

Territoire : Paris, Nantes, Arles, Lille
Montant total des subventions : 21 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de suivi
Partenaires : Ashoka, Fondation HSBC, Fondation Bettencourt, Avise, Mouves, réseau Entreprendre, ville de Paris, conseil régional d'Île-de-France.



© Môm'artre

MÔM'ARTRE FAIT DES PETITS

Môm'artre, la garderie d'éveil artistique à horaires décalés, s'est développée dans plusieurs villes de France avec le soutien de la Fondation Macif. Focus sur un modèle réussi.

Un projet socialement innovant

En 2001, ouvre la première garderie à horaires décalés : Môm'artre dans le 18^e arrondissement de Paris. En plus de proposer des activités artistiques, la garderie accueille des enfants issus de classes sociales différentes et propose une tarification variable en fonction des revenus familiaux.

Un modèle qu'on exporte

Problème de garde pour les familles monoparentales, revenus insuffisants, pratiques artistiques trop chères... Môm'artre répond à des besoins sociaux qui dépassent le cadre du 18^e arrondissement de Paris. De nouvelles

antennes font alors leur apparition dans le 14^e, le 20^e et le 12^e arrondissement, mais aussi dans de grandes villes de province, à Nantes et à Arles entre 2008 et 2012.

Le réseau

Toujours plus sollicités par des porteurs de projets, Môm'artre crée son réseau en 2008. Objectif : accompagner et professionnaliser les porteurs de projet pour implanter des antennes sur de nouveaux territoires. L'association monte en puissance pour assurer sa viabilité financière, mais aussi innover et expérimenter de nouvelles actions dans la lutte contre les exclusions et les discriminations.



Délégation
Île-de-France

Agapi

Territoire : Seine-Saint-Denis
Montant total des subventions : 25 000 euros
Implication de la Fondation Macif : accompagnement de la mise en œuvre du projet et expertise
Partenaires : CAF 93, conseil général de Seine-Saint-Denis, CRF, CAMSP, URSCOP, Garance.



© Pierre-Hyère

UNE CRÈCHE ÉCOLOGIQUE ET COOPÉRATIVE

Première structure écologique et solidaire d'Île-de-France, la crèche privée « L'Orange bleue » portée par Agapi en Seine-Saint-Denis accueille des enfants porteurs de handicap dans un souci de diversité sociale et culturelle.

Manque d'accessibilité des locaux, insuffisance du personnel d'encadrement... l'accueil des enfants handicapés dans les crèches est très en deçà de la réalité des besoins. En Seine-Saint-Denis, où il manque 50 000 places d'accueil, l'association Agapi crée une crèche accueillant des enfants porteurs de handicap ou d'une pathologie mentale ou physique. La

crèche est aussi une coopérative intégrant dans les décisions stratégiques salariés, bénéficiaires, fondateurs et pédagogues afin de favoriser l'évolution de la structure en fonction des besoins rencontrés. Cerise sur le gâteau : la crèche s'engage dans une démarche de sensibilisation environnementale au travers d'un projet éducatif.



Délégation
Rhône-Alpes

Fondation Devenirs Matter

Territoire : Lyon
Montant total des subventions : 15 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : Opac du Rhône pour le logement, CG-PME et Agefos PME, institut Paul-Bocuse, UIMM.



© Mourad Cheïbi / Macif

Jan Wycech

Chargé de mission
Fondation en Rhône-Alpes

UN SAS AVANT LE RETOUR À LA VIE CIVILE

59 % des anciens détenus sont à nouveau condamnés dans les cinq années suivant leur libération. La Fondation Devenirs Matter apporte une alternative de réinsertion à Lyon. Explications avec Jan Wycech, chargé de mission Fondation de la délégation Rhône-Alpes.

Quelle proposition fait la Fondation Devenirs Matter pour la réinsertion d'anciens détenus ?

Jan Wycech : La Fondation Devenirs Matter crée de toutes pièces un programme pour favoriser et pérenniser le retour d'anciens détenus dans la société civile. Elle les héberge dans un établissement dédié, et leur offre une formation professionnelle. Elle accompagne également leur suivi médical et nutritionnel, la recherche de logement et la reprise de contact avec le monde extérieur : les entreprises, l'administration... Toutes ces choses qui, lorsqu'on sort de prison, deviennent très compliquées.

Ce type de programme est inédit en France, quels sont les aspects particulièrement novateurs ?

J. Wycech : C'est un changement de réponse apporté aux contrevenants. On les sort de l'ordinaire. Ce qu'on leur propose, pour une fois, c'est le haut du panier ! L'institut Paul-Bocuse s'occupera, par exemple, de

la restauration de l'établissement et les formera aux métiers de bouche. Chaque ancien détenu bien sûr volontaire pour suivre ce programme de réinsertion. S'il existe une réelle volonté de se réinsérer, on doit pouvoir leur donner les moyens et les outils pour le faire ! C'est une chance absolument inespérée, dans un contexte où la politique pénitentiaire est particulièrement interrogée.

Quels sont les enjeux émanant de ce programme de réinsertion post-prison ?

J. Wycech : C'est tout le sujet de la lutte contre la récidive qui est ici en question. Les personnes accueillies, une vingtaine environ, ont payé leur dette vis-à-vis de la société. Mais la réinsertion demeure un véritable problème et, notamment, la question de son accompagnement. C'est pourquoi ce programme va être observé attentivement par l'administration pénitentiaire et s'il réussit, il pourrait être dupliqué ailleurs, voire être envisagé comme une alternative à l'emprisonnement

Lien social, lutte contre l'exclusion, santé



Siège national
et délégation
Rhône-Alpes

Régie de quartier de Paris,
19^e Nord, la Monnaie
Autrement, Avise

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 91 500 euros
Implication de la Fondation Macif : importation
et développement du concept en France, appui
au développement des premières expérimentations,
constitution d'un collectif de partenaires en vue
du développement du réseau Accorderies.
Partenaires : réseau Accorderie de Québec, ville de
Paris, conseil régional Rhône-Alpes, ville de Chambéry,
Secours catholique de Savoie, EOS.



Délégation
Loir Bretagne

Commune de Silfiac

Territoire : Silfiac, Bretagne
Montant total des subventions : 15 600 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité
de pilotage
Partenaires : associations locales, RIPAM
(Relais intercommunal parents/assistantes maternelles),
Bretagne Sud Habitat, conseil général du Morbihan,
Pontivy Communauté, Pondi CLIC, UDAF
(Union départementale des associations familiales),
amicale laïque, enseignantes, CAF.

RETROUVER LE POUVOIR D'AGIR

En un peu plus d'un an, plus de 3 000 services ont été échangés dans les Accorderies françaises. Le succès de ce système d'échanges de services solidaire ne se dément pas et de nouvelles Accorderies ouvrent leurs portes.

Les Accorderies gagnent du terrain ! Importé d'un crédit de temps. Quel que soit le service échangé, une heure de service rendu équivaut à une heure de service reçu : baby-sitting, aide au déménagement, initiation au piano, bricolage... tous les services peuvent être proposés. Chambéry et Die en Rhône-Alpes, ainsi que plusieurs arrondissements de Paris ont désormais aussi leur Accorderie !

UN VILLAGE EXEMPLAIRE

Au cœur de la Bretagne, le village de Silfiac dans le Morbihan favorise le mieux-vivre de toutes les générations, en parfaite intelligence avec l'environnement.

Investie depuis près de quinze ans dans une dynamique de développement durable et solidaire, la petite commune de Silfiac (460 habitants) poursuit son engagement en développant des services de proximité, de maintien et de renforcement des liens sociaux intergénérationnels. La Fondation Macif accompagne ainsi la création d'un « Pôle d'accueil de proximité intergénérationnel », à la fois domicile partagé pour personnes âgées, maison d'assistantes maternelles, lieu de rencontres et d'animations. Sa particularité ? Une partie de ses bâtiments est isolée avec de la paille. « Si l'on est capable de le faire à Silfiac, on est capable de le faire à peu près partout ! », explique Serge Moëlo, maire de la commune.



Serge Moëlo,
maire de Silfiac.

© Mourad Chérif / Macif



© Stephan Zaubitzer / Fondation Macif

Un acteur et bénéficiaire des Accorderies raconte :

« Je suis un tout jeune retraité de la SNCF. J'ai entendu parler de l'Accorderie à la télé. Je suis allé à une réunion d'infos et je me suis inscrit sur Internet. Les services que je propose sont des heures d'initiation aux échecs... et surtout des heures de bricolage ! Avec l'Accorderie, quand je fais cinq heures de bricolage en une journée, ça me permet d'avoir accès à cinq heures d'un service qui m'intéresse. Et j'ai choisi des cours de piano ! »

Didier, 62 ans, Accordeur, prend des cours de piano chez Aurelia, Accordeuse

Lien social, lutte contre l'exclusion, santé



Délégation
Sud-Ouest Pyrénées

Traboules

Territoire : Pays basque intérieur
Montant total des subventions : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : conseil régional, conseil général des Pyrénées-Atlantiques, mairie d'Hélette, communauté de communes du Pays d'Hasparren, DRAC, Institut culturel basque, Office public de la langue basque, CAF, Aquitaine active.

LA MIXITÉ SOCIALE EN MILIEU RURAL

L'association Traboules développe la vie artistique et culturelle, dans le Pays basque intérieur pour favoriser l'intégration des nouveaux résidents et le « vivre ensemble ».



© Traboules

Viellissement de la population et crise du logement fragilisent l'intégration des nouveaux venus en milieu rural. À cette problématique, l'association Traboules propose une réponse artistique et culturelle prompte à favoriser la mixité sociale et générationnelle. Au sein d'un café culturel

associatif, elle offre un espace de rencontres où les habitants les plus éloignés de l'offre culturelle, sont invités à contribuer à la programmation grâce à des activités de théâtre ou de musique.



© Traboules



Délégation
Gâtinais
Champagne

Les Concerts de poche

Territoire : Seine-et-Marne
Montant total des subventions : 25 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), DRAC Île-de-France et Champagne-Ardenne, conseils régionaux d'Île-de-France et de Champagne-Ardenne, ville de Reims.

LA MUSIQUE CLASSIQUE À PORTÉE DE TOUS

L'association Les Concerts de poche met à la portée de tous la musique avec un grand M.

Permettre à tous les publics, en particulier les néophytes, de découvrir les plus belles œuvres du répertoire classique, du jazz et du théâtre musical : tel est le credo des Concerts de poche. Cette association en Seine-et-Marne propose des représentations avec les plus grands musiciens contemporains, précédées d'ateliers musicaux créatifs et interactifs qui permettent de concevoir avec les participants de petits opéras ou d'improviser des ambiances musicales qu'ils entendront au concert.



© Pierre Hydre



Délégation
Macif-Mutualité

Siel Bleu

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 75 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : institut et fondation Curie, réseaux oncologiques.



© Mourad Chefai / Macif

Caroline Malan

Chargée de mission
Fondation de la délégation
Macif-Mutualité

LE SPORT SUR L'ORDONNANCE

En pratiquant une activité physique, les personnes souffrant d'un cancer présenteraient 50 % de risques de récurrence en moins. En France, l'association Siel Bleu propose d'aider à cette reprise, explique Caroline Malan, chargée de mission Fondation de la délégation Macif-Mutualité.

Quelle est l'origine de ce qu'on pourrait appeler le « sport sur ordonnance » ?

Caroline Malan : En 2010 sont parus les résultats d'une étude américaine selon laquelle les personnes souffrant de cancer présenteraient 50 % de récurrences en moins grâce la pratique d'une activité physique. Aujourd'hui, toute l'Europe s'accorde à dire qu'il faut militer pour du sport sur ordonnance. Mais il ne suffit pas de le dire. Il est nécessaire de définir le type de sports que l'on propose suivant la personne, sa pathologie et son traitement.

En quoi Siel Bleu contribue à répondre à ce besoin ?

C. Malan : Siel Bleu est un acteur reconnu de la modélisation de programmes d'activités physiques adaptés à tout type de publics et de dépendances. Pour répondre aux besoins des structures médicales dans ce domaine, l'association a créé un pôle cancer en partenariat avec l'Institut Curie. Ce pôle a expérimenté dans un premier

temps un programme d'activités physiques avec cent patientes atteintes d'un cancer du sein, en Île-de-France, pendant et après le traitement. Puis, l'opération a été reconduite et élargie dans cinq autres régions, ainsi qu'à d'autres pathologies.

Quelles sont les conclusions de cette expérimentation ?

C. Malan : six mille patients ont été suivis pendant cette phase. Cela a permis la modélisation des programmes d'activités : sports préconisés, nombre de séances pendant et après les séances, etc. Par ailleurs, au-delà de l'impact physique, le sport est un vecteur d'intégration qui permet aux personnes atteintes d'un cancer de se resocialiser. En cela, Siel Bleu sait apporter des réponses adéquates avec, par exemple, l'accompagnement d'entraîneurs sportifs à domicile. Il reste maintenant à convaincre l'ensemble des acteurs dans ce domaine pour qu'à terme, l'activité physique entre dans le cursus de prise en charge du traitement du cancer.



© DR

Mobilité et transports

12

PROGRAMMES SOUTENUS

autopartage, **covoiturage**
garage social et solidaire
accès à la mobilité
mobilité **durable**
transport fluvial
circuits courts
livraison de **proximité**



Délégation
Centre

UN ÉCO-PORT À DIJON

Dans le port du canal, à Dijon, la péniche Cancale monte un projet de port écologique afin de préserver cet espace d'eau et de verdure à cinq minutes du centre-ville de Dijon.

En 2009, une petite équipe de passionnés et de bénévoles redonne vie à une vieille péniche de transport de marchandises



© Péniche Cancale

amarrée dans le port du canal de Dijon. Devenue depuis un lieu alternatif de spectacle où se rencontrent les gens, les genres artistiques et les générations, la coopérative veut mettre à profit son ancrage local pour développer à Dijon le projet d'un port à la fois touristique, culturel et écologique. Pour y parvenir, les 99 associés de la coopérative proposent une méthode collective et participative aux habitants, associations, entreprises et institutions. Un comité d'usagers a été créé pour accompagner ce développement et les mutations du quartier en général.



Délégation
Île-de-France

QUAND LES LÉGUMES PRENNENT LE BATEAU

Dans une région aux voies fluviales importantes comme l'Île-de-France, quoi de plus naturel que de les emprunter pour acheminer des marchandises ? C'est le parti pris de l'association Marché sur l'eau.

En Île-de-France, l'association Marché sur l'eau a développé un nouveau réseau de distribution de produits issus de l'agriculture raisonnée, entre les producteurs franciliens et les consommateurs, grâce aux voies fluviales ! Une barge assure la distribution des fruits et légumes pour une dizaine de producteurs. Après le chargement à une cinquantaine de kilo-

mètres de Paris, la barge de l'association parcourt 30 kilomètres sur le canal de l'Ourcq, puis celui de la Villette pour rallier Paris... Le Marché sur l'eau livre deux fois par semaine des clients réguliers qui effectuent des commandes en ligne, sur le site Internet de l'association, et assure également de la vente à l'étalage pour des clients de passage.

Une actrice du Marché sur l'eau raconte :

« J'étais depuis plusieurs années cliente d'une Amap à Paris, et je me suis aperçue que les producteurs avaient du mal à nous livrer, du fait, notamment, de la saturation du réseau routier. C'est comme ça que l'idée est née ! Avec l'usage des voies fluviales, les fruits et légumes ne parcourent pas plus de 50 kilomètres de la ferme à l'assiette ! On espère donner l'exemple, car des voies fluviales en France, ce n'est pas ce qui manque ! »

Claire-Emmanuelle Hue à droite sur la photo, présidente de l'association Marché sur l'eau



© Eric Fligny / Fondation Macif



Siège national

ALUD - La Tournée

Territoire : Paris, Hauts de Belleville
Montant total des subventions : 50 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires du projet : ENFAMS, La Poste, RATP, Casino, ville de Paris, Caisse des dépôts et consignations, Agence nationale des services à la personne.

LA LIVRAISON DE PROXIMITÉ

Lancée par l'association ALUD, La Tournée est un service de livraison d'un nouveau genre dans le quartier des Hauts de Belleville, à Paris. Proximité, écologie et insertion sont les maîtres mots de ce service. Explications de Bernard Liscia, l'un de ses initiateurs.

Quel est le principe de La Tournée ?

Bernard Liscia : Il s'agit d'un service de livraison entre commerçants et habitants d'un même quartier. Des livreurs à pied et équipés d'un chariot passent chez les commerçants pour récupérer les commandes de clients, se retrouvent entre eux dans un espace public afin de se répartir les colis en fonction de leur zone de distribution, puis se séparent afin d'aller porter les colis chez les clients.

À quels besoins sociaux ce service répond-il ?

B. Liscia : Une partie des clients de La Tournée sont des personnes à mobilité réduite pour lesquelles il est difficile de se déplacer, faire leurs achats, récupérer leurs vêtements au pressing, chez le retoucheur... En plus de leur rendre service, La Tournée leur permet d'être en contact avec de jeunes gens de leur quartier. On trouve également

des actifs parmi nos clients qui, entre les horaires de travail et les enfants, manquent de temps pour faire leurs courses. Avec La Tournée, ils peuvent, par exemple, commander un rôti à leur boucher et se faire livrer pour le dîner.

Qui sont ces jeunes livreurs de La Tournée ?

B. Liscia : Ce sont des jeunes au RSA et évalués par Pôle emploi comme pouvant relever d'une réinsertion sociale et professionnelle. C'est notre objectif premier : créer des emplois. Avec le système de La Tournée, on recrée une livraison de proximité et, qui plus est, réinsérante pour les jeunes du quartier. En effet, le livreur est très autonome, et c'est un facteur essentiel pour favoriser une bonne réinsertion.

La Tournée a-t-elle vocation à s'étendre ?

B. Liscia : Cette innovation est très lente à pénétrer. Il faut avant tout que nous trouvions notre équilibre économique. C'est pourquoi nous réfléchissons à une collaboration avec de grands logisticiens, pour qui la livraison sur les derniers kilomètres est plus complexe, plus coûteuse et source de pollution. Nous expérimentons déjà, en partenariat avec la mairie de Paris, la livraison des plateaux-repas chez les personnes âgées. D'autres partenariats sont à l'étude...

La Tournée, mode d'emploi

Deux tournées par jour entre 10 h 30 et 12 h 30 et entre 19 h et 21 h, dans le quartier des Hauts-de-Belleville à Paris. Pharmacie, librairie, boucher-charcutier, pressing... une soixantaine de commerçants adhèrent à La Tournée. La Tournée s'inspire du système de livraison de repas, les *dabbawala* à Bombay.

Les livreurs de La Tournée.



Siège national

FARE (Fédération des associations de la route pour l'éducation)

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 30 000 euros
Implication de la Fondation Macif : relais auprès d'autres institutions, membre du comité de pilotage, mise en relation avec France Autopartage, participation au jury de sélection des projets
Partenaires : réseaux de l'insertion, ACSE, Fondation PSA.

LA MOBILITÉ PARTAGÉE

La distance moyenne parcourue par un Français pour se rendre de son domicile à son lieu de travail est passée de 3 à 30 km en trente ans. Pour la FARE, cette réalité rend incontournable une réflexion partagée sur la mobilité pour tous.

Depuis plus d'une décennie, les difficultés liées à la mobilité des publics en situation de précarité viennent compliquer, voire inhiber la dynamique de leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle. Face à ces difficultés récurrentes, la FARE (Fédération des associations de la route pour l'éducation) a réuni, en 2011, les principaux acteurs de la mobilité et de l'insertion, en France. « Notre objectif était de trouver les complémentarités entre tous ces acteurs pour mettre en place les services adaptés aux emplois et aux territoires » explique Catherine Lestre de Rey, déléguée nationale de la FARE.

Deux ans plus tard, émerge le projet de création de plateformes de mobilités territoriales. Celles-ci doivent répondre à deux situations : l'information sur les dispositifs de déplacements existants (autopartage, covoiturage, garages solidaires...) et un accompagnement personnalisé grâce, notamment, à la création de postes de conseillers en mobilité. « Il n'est pas évident, pour tous, de se projeter dans une mobilité, que ce soit pour des questions d'organisation économique, matérielle voire psychosociale » complète Catherine Lestre de Rey.

Progressivement, la FARE déploie ces plateformes via des appels à projets auxquels répondent divers acteurs comme les conseils généraux ou les maisons de l'emploi. La FARE les accompagne avec des praticiens-experts pour recenser les besoins exprimés par les populations et non couverts par les territoires, et élaborer avec eux un modèle fonctionnel, économique et de gouvernance pour porter la plateforme.

Récemment, la fondation PSA, l'Agence de cohésion sociale (Acsé) ont rejoint le projet qui prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec l'intégration d'une réflexion sur les territoires de la politique de la ville.



© Catherine Lestre de Rey

Catherine
Lestre de Rey
Déléguée nationale
de la FARE



Réseaux
et implication
internationale

Partager *les pratiques
internationales*

Fédérer l'économie
sociale et solidaire

*Dupliquer les projets innovants
au service* de l'intérêt général

Encourager **l'innovation sociale**

Centre d'innovation des premiers peuples
Constituant aujourd'hui encore « un Tiers-monde » au cœur d'un des pays les plus riches de la planète, les premiers peuples du Québec rencontrent de nombreuses difficultés pour s'émanciper et développer leurs propres entreprises. La Fondation Macif accompagne la création et le développement du Centre d'innovation des premiers peuples. Ce centre doit permettre le développement de projets entrepreneuriaux des premières nations sur et hors réserves.



Siège national

Territoire : Québec
Montant des subventions : 30 000 euros
Implication Fondation : membre du conseil d'administration du Centre.
Partenaires : assemblée des Premières Nations, Congrès des peuples autochtones, Ralliement national des Métis, Association des femmes autochtones du Canada, le Pauktuutit (L'Association des femmes inuit du Canada), l'Inuit Tapiriit Kanatami.



AQABAL

En Amérique centrale, la Fondation Macif accompagne la structuration de l'économie sociale et solidaire afin de conforter le mieux-vivre des petits producteurs. Aux côtés d'AQABAL, regroupement de plus de 80 000 entreprises locales (café, canne à sucre, maraîchage...), elle contribue au développement d'une stratégie d'innovation dans la gestion de ces entreprises.

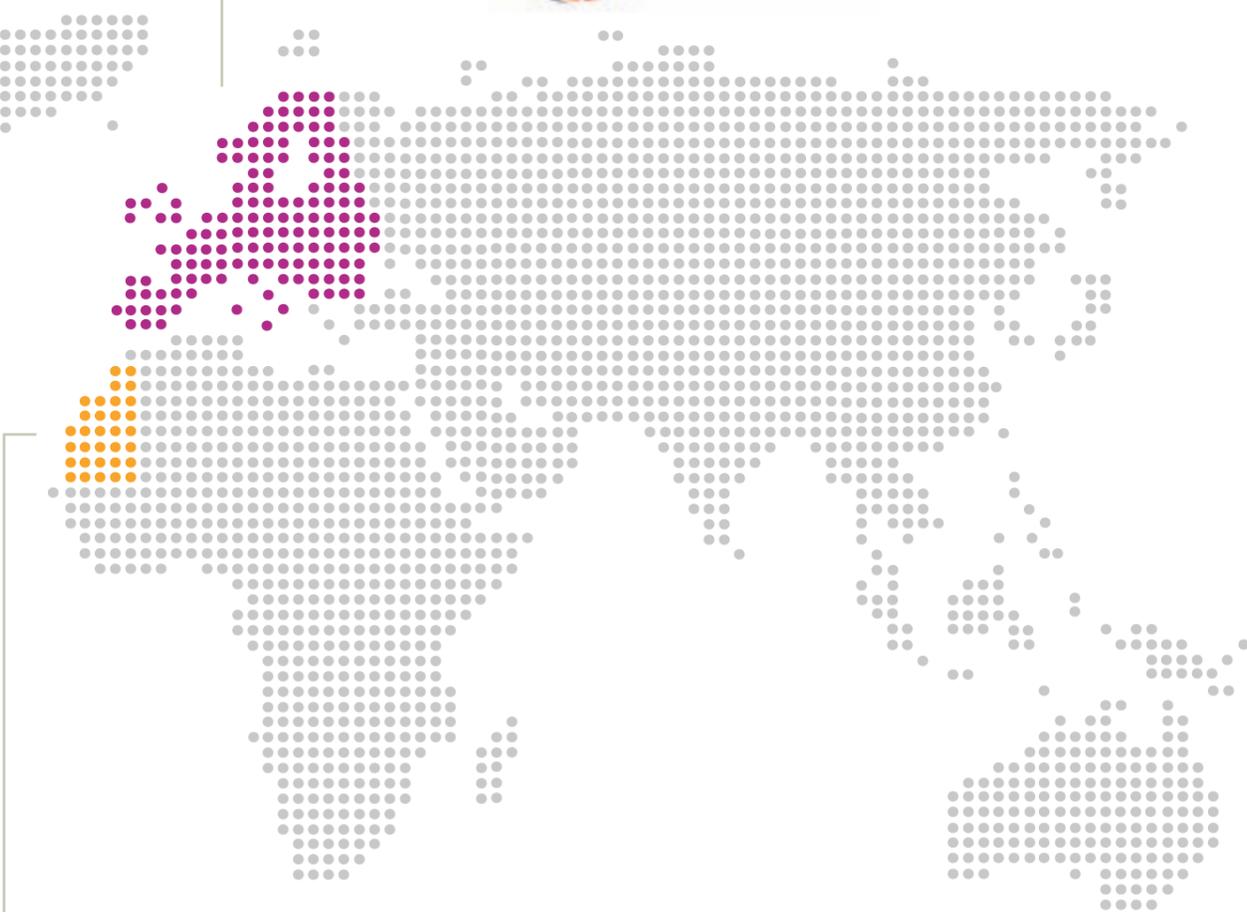
Siège national

Territoire : Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador.
Montant total des subventions : 100 000 euros
Partenaires : Fondation pour la Paix et la Démocratie (Costa Rica), Institut National pour la biodiversité (Costa Rica)

Pôle euroméditerranéen des fondations de l'économie sociale (PEFONDES)

Créé en 1999, PEFONDES rassemble des fondations soucieuses de promouvoir une démarche de transformation sociale au sein de l'espace euroméditerranéen. Cette association développe des coopérations pour encourager l'innovation sociale, la citoyenneté active et l'entrepreneuriat social des jeunes.

Ses membres : Fondation P&V (Belgique), fondations Agrupacio Mutua, Divina Pastora, EAES et Innoves (Espagne), fondations du Crédit coopératif, de La Mondiale, du groupe Macif et de la Maif (France), Fondation Fortes (Italie), Fondation CDG (Maroc).
Pour plus d'informations : www.pefondes.eu



Réseau international des fondations de l'innovation sociale (RIFIS)

Initié en 2004, lors des Rencontres du Mont-Blanc, le Réseau international des fondations de l'innovation sociale a pour objectifs de faire émerger, de soutenir et de dupliquer dans le monde, des projets innovants au service de l'intérêt général.

Quatre pôles constituent le RIFIS : Europe, Québec, Amérique centrale et Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations : www.rifis.org



Errachidia

Dans le sud-est du Maroc, à Errachidia, la Fondation Macif accompagne la fondation marocaine de la CDG (Caisse des dépôts et gestion) dans la pérennisation du modèle économique de trois coopératives agricoles développant de nouvelles activités portées par des femmes. Objectif : contribuer au mieux-vivre des populations locales grâce à l'ancrage et au développement d'une activité économique viable.

Siège national

Territoire : sud du Maroc
Montant des subventions : 30 000 euros
Implication Fondation : membre du comité de pilotage
Partenaires : Office de mise en valeur agricole du Tafilalet (ORMVAT), association Sidi Majbar pour le développement et l'action sociale, association Oasis ziz de développement et culture, association Youssef ou Daoud



À gauche et debout : Dina Naciri et Rafiq Elamrani de la Fondation CDG3. Au centre, Alain Philippe, président de la Fondation Macif, à droite : Zakaria Brahmi, de l'association Sidi Majbar.

© Roselyne Serac

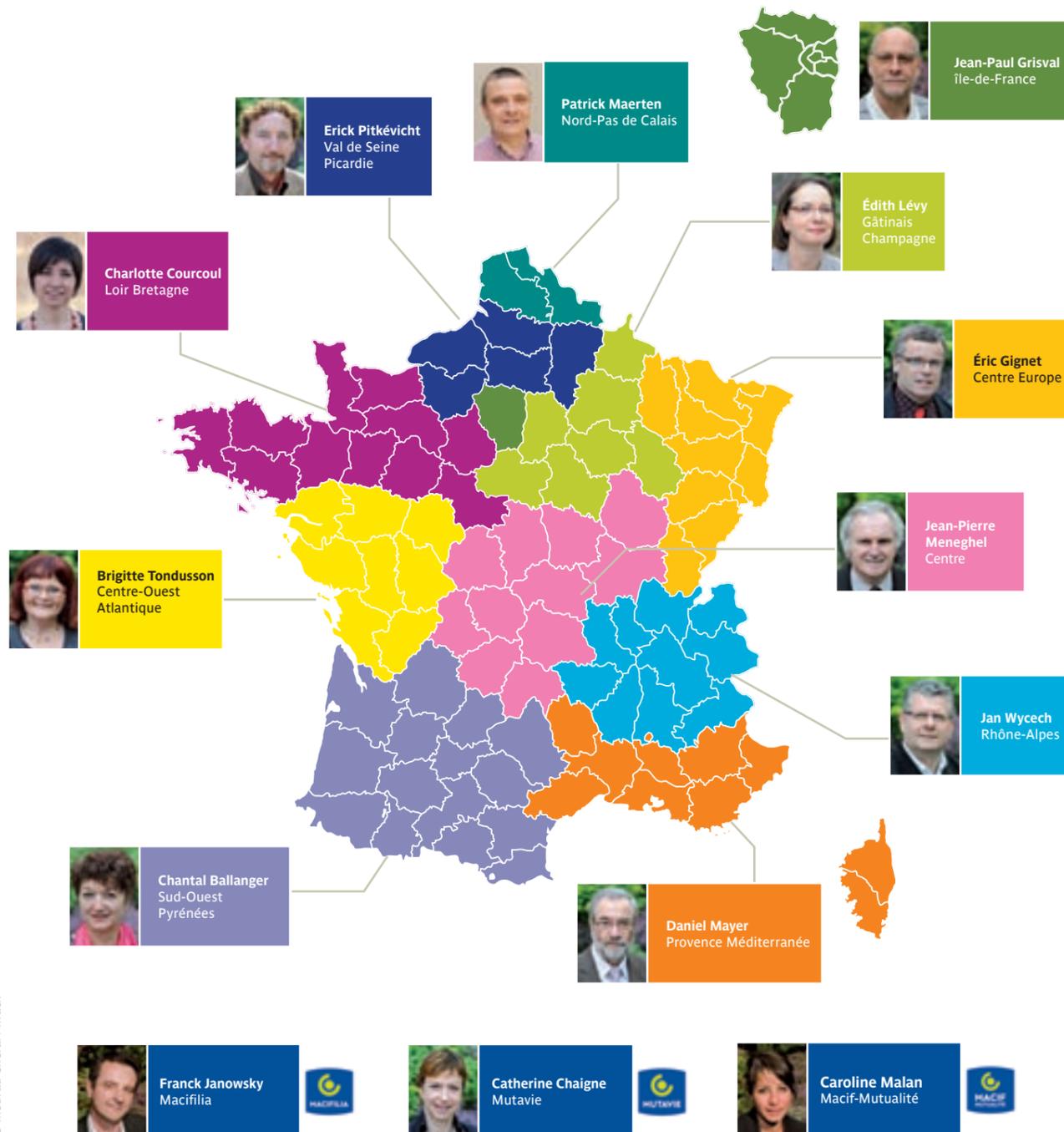
2.

Organisation et gouvernance



LES CHARGÉS DE MISSION DE LA FONDATION MACIF

Les chargés de mission de la Fondation Macif, présents sur tout le territoire métropolitain, détectent les initiatives, puis participent au montage du projet, que ce soit lors de sa conception, de sa mise en œuvre ou de sa duplication. Ils créent ou contribuent à une logique de partenariat complète, dans laquelle s'inscrivent également collectivités publiques et acteurs privés, afin d'offrir leurs chances aux programmes menés.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION MACIF

Composé de personnalités qualifiées, de représentants des sociétaires et de représentants de salariés, le conseil d'administration définit les orientations stratégiques de la Fondation Macif.

REPRÉSENTANTS DES FONDATEURS

Pierre BEVILACQUA - Administrateur - Macif Mutualité
Marilène BLAISE CAMUS - Présidente régionale - Macif Val de Seine Picardie
Michel CATELIN - Délégué national - Macif Rhône-Alpes
 Remplacé par **Didier BREUIL**
Jacques CHEVTCHENKO - Président régional - Macif Loir Bretagne
Gisèle CUNYOT - Membre du directoire - Mutavie
Vincent D'AGOSTINO - Délégué national - Macif Sud-Ouest Pyrénées
Pascal DORIVAL - Administrateur - Macifilia
Marie-Claude GABRIELLI - Déléguée nationale - Macif Provence Méditerranée
 Remplacée par **René VALLADON**
Michel GARAPON - Délégué national - Macif Centre
Joël GROSJEAN - Président régional - Macif Centre Europe
Roger ISELI - Directeur général du groupe Macif
 Remplacé par **Jean-Marc RABY**
Patrick LABEGA - Délégué national - Macif Gâtinais Champagne
Hélène LUCINSKI - Déléguée nationale - Macif Centre-Ouest Atlantique
Martine MATHIEU - Déléguée nationale - Macif Île-de-France
Alain PHILIPPE - Président de la Fondation Macif, conseiller auprès du président du groupe Macif pour l'économie sociale et solidaire
Gabriel RECOMMIS - Administrateur - Macif Gestion
Jean-Luc GOUDEMEZ - Directeur régional - Macif Nord-Pas de Calais

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

Marc AUBERT - Représentant du personnel - groupe Macif
Cyril COSTE - Représentant du personnel - groupe Macif

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Gérard ANDRECK - Président du groupe Macif
Eve CHIAPELLO - Professeur à HEC, Coresponsable de la majeure Alternative Management, docteur en sciences de gestion
Laurette CLAER WEBER - Directrice régionale - Macif Centre Europe
Guy COURTOIS - Président du comité du label Finansol ; vice-président du Syneas (Synergie d'employeurs associatifs au service de l'action sociale et santé)
Thierry JEANTET - Directeur général d'Euresa, président de l'association des Rencontres du Mont-Blanc
Alain MONTARANT - Vice-président du groupe Macif
Hugues SIBILLE - Vice-président du Crédit coopératif, président de l'Avisé (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques) et président de l'IDES (Institut de développement de l'économie sociale)
Emmanuel SOULIAS - Directeur de la Responsabilité sociale et environnementale du groupe Macif
Juliette WEBER - Responsable de Campus Lab, un support à la recherche, partagé avec la Macif, la Maif et la Mutuelle des motards
Anne WINTREBERT - Déléguée à la formation professionnelle et à la cohésion sociale - Association des Régions de France.

LA FONDATION MACIF ET L'INNOVATION SOCIALE

La Fondation Macif accompagne des programmes d'innovation sociale avec, pour finalité, le mieux-vivre des femmes et des hommes. Elle s'implique directement dans des programmes novateurs qui répondent aux problématiques sociales : logement, mobilité, santé, accès à l'énergie, lutte contre la pauvreté, lien social... et ce, à différents stades de leur réalisation : émergence, conception, expérimentation, diffusion.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'UN PROJET D'INNOVATION SOCIALE ?

- Il répond à des besoins socialement ressentis.
- La méthode, le territoire choisi ou les moyens utilisés sont novateurs.
- Il est développé en partenariat avec les acteurs locaux (publics et/ou privés).

LA FONDATION MACIF EST AUSSI ATTENTIVE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- le projet est transposable sur d'autres territoires ;
- ses bénéficiaires participent à la définition des objectifs ;
- son action est pérenne ;
- le projet crée ou consolide des emplois ;
- le projet comporte des engagements et initiatives ;
en faveur de la diversité et de la mixité.

LES COMMISSIONS DE LA FONDATION MACIF

Dans chaque délégation de la Fondation, des commissions, composées de représentants de sociétaires du groupe Macif et d'un chargé de mission de la Fondation, repèrent les problématiques sociales de leur territoire-régional, national ou international et initient les programmes porteurs de solutions. Les membres des commissions contribuent à la réalisation et au suivi des programmes, via leur participation aux comités de pilotage. Ils aident également à l'identification et à l'implication de partenaires : collectivités publiques, acteurs privés, réseaux de l'économie sociale...

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA FONDATION MACIF

Le secrétariat général pilote et coordonne l'activité générale de la Fondation Macif : partenariats et programmes, communication, budget et attribution des subventions et vie statutaire. Il mène plus particulièrement les programmes et les partenariats nationaux et internationaux, et met en œuvre les appels à projets et concours. Il anime également les travaux de la commission veille et Prospective.



De gauche à droite, debout : Fabienne Dadebat, Roselyne Serac, Catherine Gratton et Christine Chard ; assises : Marie Boudeau, Cathy Rouy et Sabine Loszycer.

Cathy ROUY - Secrétaire générale

Marie BOUDEAU - Chargée des programmes et de la vie institutionnelle de la Fondation

Roselyne SERAC - Chargée des programmes et des relations partenariales

Fabienne DADEBAT - Chargée de la gestion administrative et technique des dossiers

Sabine LOSZYCER - Chargée de la gestion administrative et technique des dossiers

Christine CHARD - Assistante

Catherine GRATON - Chargée de communication

INDEX DES STRUCTURES SOUTENUES PAR LA FONDATION MACIF

	Délégation Provence Méditerranée FACE 06 (Fédération des associations et corporations étudiantes) Terre de liens Énergé'thique Énercoop Unis-Cité Compagnons bâtisseurs	P. 18 P. 20 P. 30 P. 30 P. 36 P. 36
	Délégation Centre Jardin de Cocagne Terre de liens L'Autre bout du monde (péniche Cancale)	P. 16 P. 20 P. 52
	Délégation Rhône-Alpes Cultivons Nos Toits Gaëlis Unis-Cité Fondation Devenir Matters Accorderie	P. 14 P. 18 P. 36 P. 45 P. 46
	Délégation Centre Europe FEDEN (Fédération des étudiants nancéiens) Regain Fédération Écoquartiers	P. 18 P. 35 P. 38
	Délégation Sud-Ouest Pyrénées Terre de liens Énercoop Unis-Cité Traboules	P. 20 P. 30 P. 36 P. 48
	Délégation Centre-Ouest Atlantique Les Ailes de la vie Écho Mer Écopôle Unis-Cité	P. 24 P. 25 P. 29 P. 36
	Délégation Val de Seine Picardie Terre de liens Eure Bois déchiqueté Maison de l'économie solidaire	P. 20 P. 26 P. 38
	Délégation Gâtinais Champagne Terre de Liens Les Concerts de poche	P. 20 P. 48
	Délégation Macifilia GERES	P. 35
	Délégation Île-de-France Farinez-vous Agapi Marché sur l'eau	P. 15 P. 44 P. 52
	Délégation Macif Gestion Môm'artre	P. 44
	Délégation Loir Bretagne FABEO (Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale) Terre de liens Joséphine pour la beauté des femmes Commune de Silfiac	P. 18 P. 20 P. 43 P. 46
	Délégation Macif-Mutualité Siel Bleu	P. 49
	Délégation Nord-Pas de Calais FEUCL (Fédération des étudiants de l'université catholique de Lille) Terre de liens Vitamine T	P. 18 P. 20 P. 29
	Délégation Mutavie Terre d'abeilles WWF Énercoop Énergie partagée Joséphine pour la beauté des femmes	P. 24 P. 25 P. 30 P. 30 P. 43
	Siège national France Nature Environnement FAGE (Fédération des associations Générales Etudiantes) Terre de Liens Les Amis de la terre PEROU (Pôle exploratoire des ressources urbaines) Samusocial Accorderie ALUD–La Tournée FARE (Fédération des Associations de la Route pour l'Education) Centre d'innovation des premiers peuples AQABAL Errachidia	P. 18 P. 18 P. 20 P. 27 P. 34 P. 42 P. 46 P. 54 P. 55 P. 58 P. 58 P. 59

